

Envoyé en préfecture le 27/09/2018

Reçu en préfecture le 27/09/2018

Affiché le

SLO

ID : 033-243301181-20180926-18092603RA2017-DE

2017

RAPPORT D'ACTIVITÉS



**Cavignac - Cézac - Civrac de Blaye - Cubnezais
Donnezac - Laruscade - Marcenais - Marsas
Saint Mariens - Saint Yzan de Soudiac - Saint Savin**

MOT DU PRESIDENT



« **J**e remercie les vice-présidents pour leur engagement et les membres de toutes les commissions qui ont œuvré afin que les projets prennent forme. »

Depuis le 1er janvier 2017, suite à l'arrêté du Préfet concernant le SDCI, notre Communauté de Communes a été réduite à 11 communes et un peu plus de 19 000 habitants.

La coopération entre nos communes s'est alors renforcée et de nombreux projets mis en route, après avoir perdu près d'une année en discussions et réunions inutiles.

La mise en place du service technique commun sur 6 de nos communes au 1er janvier 2018 restera une étape importante.

Deux opérations qui marqueront l'avenir de notre Communauté de Communes ont été lancées en 2017. Elles préciseront les contours de notre territoire dans le futur. La première est le PLUi accepté à l'unanimité et la seconde le SCoT en lien avec la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais qui repositionne notre Communauté de Communes dans un périmètre cohérent et porteur de progrès.

Les projets validés en 2017 verront bientôt leur réalisation. Notre Communauté de Communes est en bonne voie dans chaque direction : petite enfance, aménagement de l'espace, tourisme, culture, développement économique, politique sociale, politique sportive, urbanisme et aussi finances.

Le futur collège à Marsas, la future gendarmerie à Saint-Savin et la future MARPA à Laruscade seront des investissements essentiels pour notre territoire.

Pierre ROQUES



SOMMAIRE

01	INSTANCES COMMUNAUTAIRES	5
02	ACTIVITE ADMINISTRATIVE	10
03	MOYENS GENERAUX	12
04	FINANCES	14
05	RESSOURCES HUMAINES	22
06	COMMUNICATION	24
07	PROJETS et SERVICES	26
	Focus sur 2017	27
	Administration Générale	31
	Aménagement de l'Espace, Urbanisme	33
	Environnement, Développement Durable	36
	Développement économique	37
	Services Techniques, Voirie, Assainissement non collectif	38
	Tourisme	40
	Culture	42
	Enfance Jeunesse Sports	44
	CIAS	48

INTRODUCTION

Le Présent rapport d'activités est établi en conformité avec l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales. Celui-ci est rédigé comme suit :

« Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »

Ce rapport a été élaboré en coordination et collaboration avec l'ensemble des services communautaires.

01 INSTANCES COMMUNAUTAIRES



33

**Conseillers
Communautaires
représentant les 11
communes du territoire**

dont



15

**Membres du Bureau
Incluant les maires et
les Vice-Présidents**

dont



33

**Elus communaux
intervenant dans les
commissions de travail de
la communauté de
communes**



LES DELEGUES COMMUNAUTAIRES

Le Bureau



Pierre ROQUES

Président

Maire de Saint Yzan de Soudiac

► **Les Vice-Présidents** sont chargés de mettre en œuvre les projets et de piloter la gestion des services communautaires dans des domaines de compétences spécifiques.



**Jean-Luc
DESPERIEZ**

Maire de Cubnezais
1er vice-président

Aménagement de
l'Espace,
SCOT,
Urbanisme



**Brigitte
MISIAK**

Maire de Marsas
2ème vice-président

Développement
Economique



**Alain
RENARD**

Maire de Saint
Savin
3ème vice-président

Environnement
Développement
durable



**Odile
DUHARD**

Saint Mariens
4ème vice-présidente

Communication



**Eric
HAPPERT**

Cézac
5ème vice-président

Gestion des structures petite
enfance
Projets petite enfance/enfance
Actions en faveur de la
jeunesse /Culture



**Pascale
DUPUY**

Laruscade
6ème vice-présidente

Revitalisation du
commerce dans les
bourgs

Tourisme



**Jean-François
JOYE**

Maire de Donnezac
7ème vice-président

Sport jeunesse et
infrastructures
sportives



**Michel
JAUBLEAU**

Cavignac
8ème vice-président

Voirie
SPANC
Ingénierie de travaux
Mutualisation

► **Les maires**



► **Les délégués communautaires**

CAVIGNAC	Françoise DUMONTHEIL	MARCENAIS	Jean-Jacques GAUDRY
CEZAC	Jean-Louis BAURI Bruno BUSQUETS	MARSAS	Patrick SAINQUANTIN
CIVRAC DE BLAYE	Christophe VACHER	SAINT MARIENS	Jean-Paul DUBOIS
CUBNEZAIS	Monique MANON	SAINT SAVIN	Véronique PUCHAUD-DAVID François RIVES Julie RUBIO Jean-Louis VEUILLE
DONNEZAC	Laurent QUERION	SAINT YZAN DE SOUDIAC	Christian BOULAN Maria QUEYLA Bruno ALIX
LARUSCADE	Philippe BLAIN Mireille PORTEYRON		

LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Avant d'être soumis au Conseil Communautaire, les projets et dossiers communautaires sont élaborés par **5 commissions thématiques consultatives** constituées, soit d'élus issus du conseil communautaire, soit d'élus municipaux.



Véritables lieux de débats, d'échanges et de propositions ils sont animés par les vices-présidents.

Ces groupes peuvent être créés, mis en sommeil puis réactivés au gré de l'actualité, des évènements internes ou externes et des politiques prioritaires définies par le Bureau ou le Conseil communautaire.

Economie	Enfance Jeunesse	Finances	C.I.A.C	Office de Tourisme Associations Sports Communication	Aménagement de l'espace/Voirie Environnement
VP B. MISIAK VPP. DUPUY	VPE. HAPPERT	Pdt P. ROQUES	Pdt P. ROQUES VPE. HAPPERT	VPO. DUHARD VP JF. JOYE	VP JL. DESPERIEZ VPA. RENARD VPM. JAUBLEAU
GT Suivi et réflexions autour du développement des zones d'activités VP B. MISIAK	GT Politique Petite Enfance VPE. HAPPERT	GT Dotations et coefficients Intégration Fiscale Pdt P. ROQUES	GT Education Artistique et Culturelle VPE. HAPPERT	GT Sports/ Associations VP J.F. JOYE	GT Mutualisation VPM. JAUBLEAU
GT Pôle Numérique à Marsas VP B. MISIAK	GT ALSH VPE. HAPPERT	Commission locale d'évaluation des charges transférées Pdt P. ROQUES	GT Lecture Publique VPE. HAPPERT	GT Communication VPMme O. DUHARD	GT Mutualisation des Services Techniques VPM. JAUBLEAU
GT Zone d'activités commerciales à Cavignac VPP. DUPUY	GT Politique Jeunesse VPE. HAPPERT		GT Projets Culturels VPE. HAPPERT		GT Mobilité VP JL. DESPERIEZ
GT commerces de proximité VPP. DUPUY	GT Rythmes Scolaires VPE. HAPPERT		GT Enseignement Musical VPE. HAPPERT		GT Environnement Développement durable VP JL. DESPERIEZ VPA. RENARD
GT Travail autour des circuits courts VPP. DUPUY					

L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL



L'Office de Tourisme est constitué sous la forme d'une régie à autonomie financière. Par ce mode de gestion, la Communauté de Communes continue de gérer directement ce service public : la régie ne dispose pas d'une personnalité distincte de celle de la communauté.

L'Office de Tourisme est administré, sous l'autorité du Conseil Communautaire, par un conseil d'exploitation dont les attributions sont essentiellement consultatives. Le président du Conseil d'Exploitation est Pascale DUPUY et le Vice-Président, Yann DESCAMPS, (au 31 décembre 2017). La composition du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme est la suivante :

8 délégués titulaires de la Communauté de Communes : Pierre ROQUES, Marcel BOURREAU, Jean-Luc DESPERIEZ, Laurent QUERION, Michel HENRY, Pascale DUPUY, Patrick PELLETON.

7 délégués issus de la société civile : Jean-Luc VILLEPONTOUX, Marylène ROUTURIER, Brigitte BAILLOT, Agnès GRIFFON, Yann DESCAMPS, Daniel CHARTIER.

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION CULTURELLE

Tout comme l'Office de Tourisme, le Centre Intercommunal d'Action Culturelle est constitué sous la forme d'une régie à autonomie financière. Par ce mode de gestion, la Communauté de Communes continue de gérer directement ce service public : la régie ne dispose pas d'une personnalité distincte de celle de la communauté.

Le CIAC est administré, sous l'autorité du Conseil Communautaire, par un conseil d'exploitation dont les attributions sont essentiellement consultatives. Le président du Conseil d'Exploitation est Pierre ROQUES et son Vice-Président, Eric HAPPERT (au 31 décembre 2017).

La composition du Conseil d'Exploitation du CIAC :

4 délégués titulaires de la Communauté de Communes : Pierre ROQUES, Eric HAPPERT, Françoise DUMONTHEIL, Véronique PUCHAUD-DAVID,

3 délégués issus de la société civile : Michèle CADUSSEAU, Patricia PROUST-LABEYRIE, Jean Marie MACEIRA

02 ACTIVITE ADMINISTRATIVE

INSTANCES COMMUNAUTAIRES

► Conseil Communautaire / Bureau / Président

Le Conseil Communautaire s'est réuni à **8 reprises** au cours de l'année 2017. A ces occasions,

162 délibérations ont été prises. Le Bureau communautaire s'est réuni à **8 reprises**. A ces

occasions, **38 décisions** ont été prises dans le cadre des délégations qui lui ont été attribuées. Enfin, le

Président a pris **15 décisions** dans le cadre des délégations qui lui ont été attribuées.

► Commissions et groupes de travail

► Commission **économie** : 6 réunions

- Groupe de travail « Suivi et réflexions du développement des zones d'activités » : 2 réunions
- Groupe de travail « Pôle Numérique » : 3 réunions

► Commission **Enfance Jeunesse** : 6 réunions

- Groupe de travail « Politique Petite Enfance » : 5 réunions
- Groupe de travail « A.L.S.H » : 4 réunions
- Groupe de travail « Politique Jeunesse » : 2 réunions

► Commission **Finances** : 6 réunions

- Groupe de travail « Dotations et coefficient d'intégration fiscale » : 1 réunions

► Commission **C.I.A.C** : 7 réunions

- Groupe de travail « Programmation culturelle » : 6 réunions
- Groupe de travail « Enseignement musical » : 2 réunions et 3 commissions mixtes paritaires avec les écoles de musique du territoire

► Commission **Office de Tourisme – Associations – Sports – Communication** » : 2 réunions

- Groupe de travail « Sports » : 4 réunions
- Groupe de travail « Communication » : 6 réunions

► Commission **Aménagement de l'Espace – Voirie – Environnement** : 1 réunion

- Groupe de travail « Service Technique **Commun** » : 13 réunions
- Groupe de travail « Patrimoine » : 3 réunions

► Conseil d'Exploitation de l'**Office de Tourisme** : 3 réunions

- Comité de sélection des expositions : 2 réunions

MARCHES PUBLICS

Liste des marchés publics en 2017

Etude d'opportunité sur le développement de l'offre d'équipements et d'activités sportives de la CCLNG : 28 950,00 € T.T.C

➤ **Elaboration du dossier de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Marsas** : 7 087,20 € T.T.C

➤ **Accord cadre à bons de commande pour la création et l'impression de supports de communication** :

Lot 1 – Conception de supports de communication : 18 000,00 € T.T.C mini pour 3 ans / 84 000,00 € T.T.C maxi pour 3 ans

Lot 2 – Impression de supports de communication : 18 000,00 € T.T.C mini pour 3 ans / 84 000,00 € T.T.C maxi pour 3 ans

➤ **Accord cadre à bons de commande de voirie** : 250 000,00 € T.T.C mini par an / 750 000,00 € T.T.C maxi par an

➤ **Maîtrise d'œuvre pour la construction d'une Gendarmerie à Saint-Savin** : 451 440,00 € T.T.C

➤ **Mission de Contrôle Technique dans le cadre de la construction d'une gendarmerie à Saint-Savin** : 18 684,00 € T.T.C

➤ **Livraison de repas pour la Maison de la Petite Enfance** : 18 000,00 € T.T.C mini par an / 36 000,00 € T.T.C maxi par an

➤ **Maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de certains espaces du Chai 2.0** : 7 175,00 € T.T.C

➤ **Missions de Contrôle Technique et de Sécurité et Protection de la Santé dans le cadre du réaménagement de certains espaces du Chai 2.0** : 3 960,00 € T.T.C

➤ **Marché de transport des enfants du territoire de CCLNG** : Sans mini – maxi

➤ **Service d'assurance** :

Lot 1 – Assurance dommages aux biens : 18 425,00 € T.T.C

Lot 2 – Assurance responsabilité : 10 022,75 € T.T.C

Lot 3 – Assurance véhicules à moteur : 21 562,20 € T.T.C

Lot 4 – Assurance protection juridique : 3 600,45 € T.T.C

Lot 5 – Assurance des prestations statutaires : 93 297,80 € T.T.C

Achat d'un véhicule TOYOTA YARIS : 17 327,76 € T.T.C

➤ **Chiffres clés**

76 nombre total de candidatures déposées à un marché public

25 nombre de notes/ recherches effectuées

3 243 532,16 € T.T.C Montant total contractualisé pour les 5 prochaines années

03 MOYENS GENERAUX

PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

La Communauté de communes dispose d'un patrimoine immobilier et foncier, en propriété et en location, qu'il lui revient d'entretenir.

Patrimoine immobilier en propriété

- Maison de la Communauté de communes à Saint-Savin (projet d'extension en réflexion) ;
- Locaux de l'ancienne Brigade Motorisée à Saint-Yzan-de-Soudiac

☞ Bâtiment en façade qui a fait l'objet, en 2015, d'un projet de réhabilitation pour y accueillir le CIAS, un logement d'urgence et deux logements destinés aux jeunes en insertion professionnelle (livraison en octobre 2015) ;

☞ Bâtiment en retrait, mis à disposition, à titre gracieux, de l'Ecole de Musique des Hauts de Gironde pour des cours de musique et constituant le logement saisonnier des animateurs et Maîtres-Nageurs Sauveteurs qui interviennent aux Lacs du Moulin Blanc durant la saison estivale.

- A.L.S.H à Saint-Christoly-de-Blaye, en attente de transfert à la commune de Saint-Christoly-de-Blaye, qui fait l'objet d'une mise à disposition, à titre gracieux, de l'Harmonie des Hauts de Gironde et de l'Ecole de Musique des Hauts de Gironde, en dehors des périodes de fonctionnement de l'A.L.S.H.

- Bâtiments administratifs « AMSADHG » à Saint-Savin, objets d'une location par l'association ; le plus ancien, livré en 2007, a fait l'objet de travaux de réaménagement début 2015 ; le second a été livré en juillet 2017

- Maison de la Petite Enfance à Cavignac
- Garage et Locaux techniques Halte-Garderie à Saint-Savin
- Ancien chai à Marsas, objet d'une réhabilitation pour accueillir un pôle de ressources numériques en 2015, pour une livraison en 2016

Patrimoine immobilier en gestion

- Relais d'Assistantes Maternelles à Cézac, dans des locaux contigus au groupe scolaire loués à la commune ;
- Locaux du Service Intercommunal d'Aide Alimentaire à Civrac-de-Blaye, loués auprès d'un particulier.

Equipements et terrains en propriété

- Aire de co-voiturage à Cavignac et à Cézac
- Aire d'accueil des gens du voyage à Cavignac
- Terrain adjacent à la Maison de la CDC d'une surface de 3 100 m² en vue d'une extension de celle-ci
- Terrains destinés à l'extension de la zone d'activités à Saint-Mariens (70 000 m²)
- Zone d'activités commerciales à Cavignac, comprenant des terrains restant à commercialiser (6 093 m²)
- Terrains destinés à l'aménagement d'une zone d'activités à Laruscade (100 000 m²)
- Terrains destinés à la création d'une zone d'activités économique, sur le secteur dit « des Ortigues » à Cézac, d'environ 21 500 m², acquis en 2016
- Terrain au sud de la gare de Saint-Yzan-de-Soudiac ayant permis, pour partie, l'extension du parking de la gare), et destinés, également pour partie, à l'implantation d'une micro-crèche
- Terrains d'une superficie d'environ 61 400 m², acquis en 2016 et 2017, en vue de l'implantation d'un collège sur la commune de Marsas
- Terrains, d'une superficie de 4 716 m², acquis en 2016, à Saint-Savin, en vue de l'installation d'une nouvelle gendarmerie
- Terrain, adjacent à l'ancienne Brigade Motorisée à Saint-Yzan-de-Soudiac, d'une surface de 3 400 m² en vue de la création d'un local pour le service intercommunal d'aide alimentaire

Equipements et terrain en gestion

- Entretien du site de loisirs des Dougnes à Cubnezais (18 000 m²), les équipements de loisirs du site étant de la responsabilité de la commune
- Sentiers de randonnée (47 km – 3 passages/fauchage par an)

MATERIEL MUTUALISE

La communauté de communes a acquis un certain nombre de matériels pour ses besoins propres et ceux des communes. Ces biens sont utilisés selon les besoins et leur disponibilité par les communes et la communauté de communes : **2** chapiteaux de 60 m², **2** banderoles pour la promotion de manifestations, **30** grilles d'exposition, **2** défibrillateurs, **2** video-projecteurs et **1** ordinateur portable.

Ces matériels sont mis à disposition des associations locales et des communes sur demande, et par le biais d'une convention de mise à disposition gratuite. L'installation des matériels est à la charge des communes.

REPARTITION DES PRETS DE MATERIELS

Prêts accordés

BANDEROLES		CHAPITEAUX		GRILLES	
Cavignac	2	Cavignac	2	Cavignac	
Cezac	1	Cezac	1	Cezac	1
Civrac de Blaye		Civrac de Blaye		Civrac de Blaye	1
Cubnezais	2	Cubnezais		Cubnezais	2
Donnezac		Donnezac	2	Donnezac	
Laruscade	5	Laruscade	2	Laruscade	
Marcenais		Marcenais	1	Marcenais	
Marsas	1	Marsas	1	Marsas	1
St Mariens		St Mariens		St Mariens	2
St Yzan	5	St Yzan	1	St Yzan	
St Savin	1	St Savin	6	St Savin	4
TOTAL	17	TOTAL	16	TOTAL	11

04 FINANCES



BUDGET CCLNG 2017

17,559

Millions d'Euros

BUDGETS Consolidés 2017 en Fonctionnement
(principal et annexes)

Les ressources 10,283 M€

Dont

2,773 M€ / Taxes et impôts

1,904 M€ / TEOM

1,608 M€ / Dotations et participations

Les dépenses 7,276 M€



Fonctionnement Administration générale

1,572 M€ (17%)



Ordures Ménagères

1,904 M€ (28%)



Tourisme

0,104 M€ (1%)



Services techniques / Voirie Assainissement non collectif

0,328 M€ (5%)



Enfance, Jeunesse, sports

1,085 M€ (14%)



Reversement aux communes

0,794 M€ (15%)



Aménagement de l'espace, environnement et urbanisme

0,111 M€ (1%)



Participation aux organismes et associations

0,390 M€ (6%)



Développement économique et CHAI 2.0

0,338 M€ (4%)



Culture

0,149 M€ (2%)



Social, santé

0,501 M€ (7%)

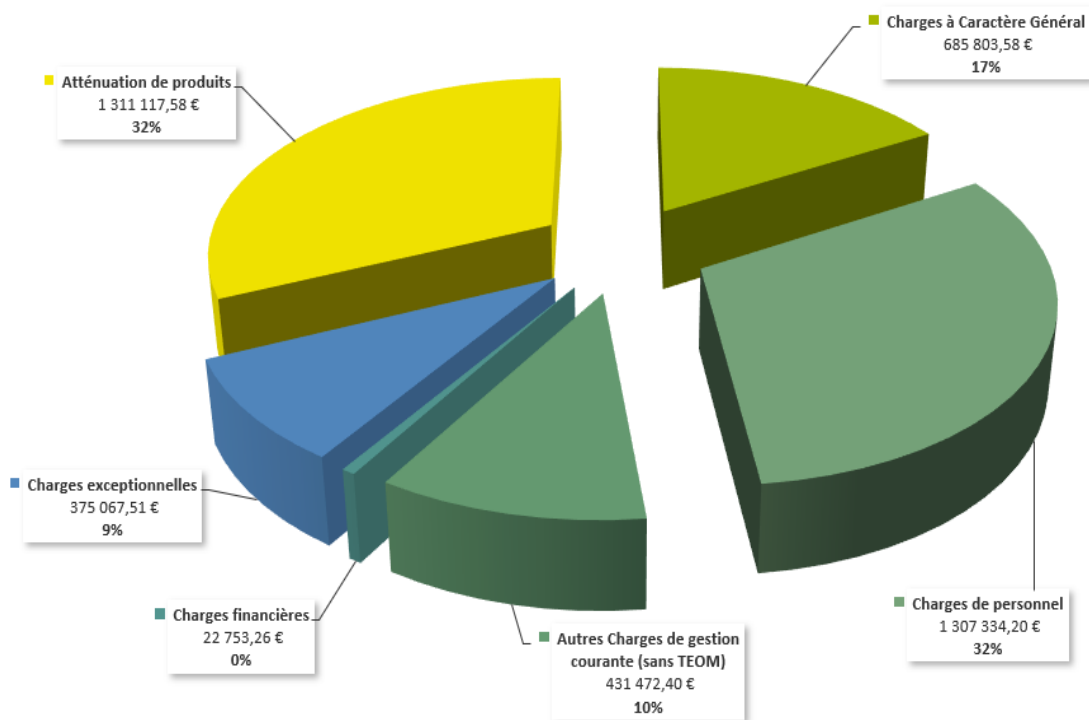


A RETENIR (Budget Principal)

- Endettement moyen par habitant : **58 €**
- Capacité de désendettement : **1 an et 6 mois**
- Capacité d'autofinancement 2017 : **689 823 €**

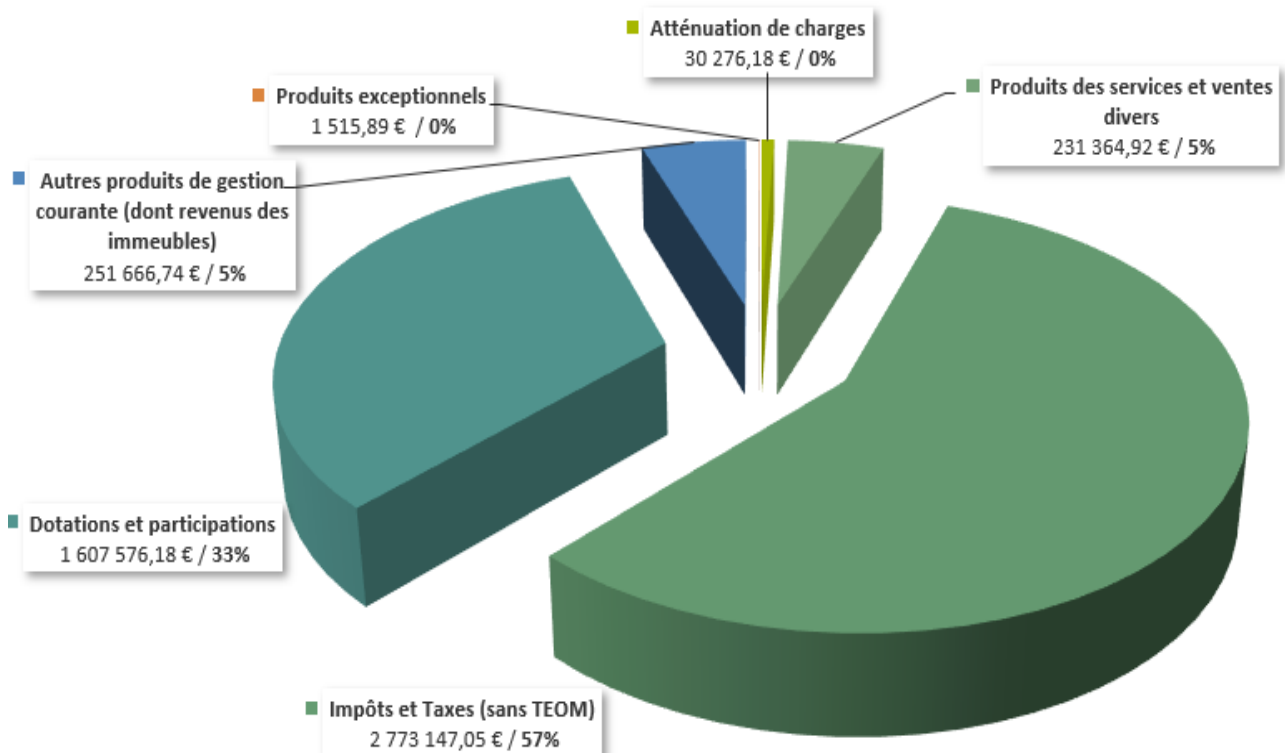
COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Dépenses réelles de fonctionnement 2017 (hors TEOM) : 4 133 548 €

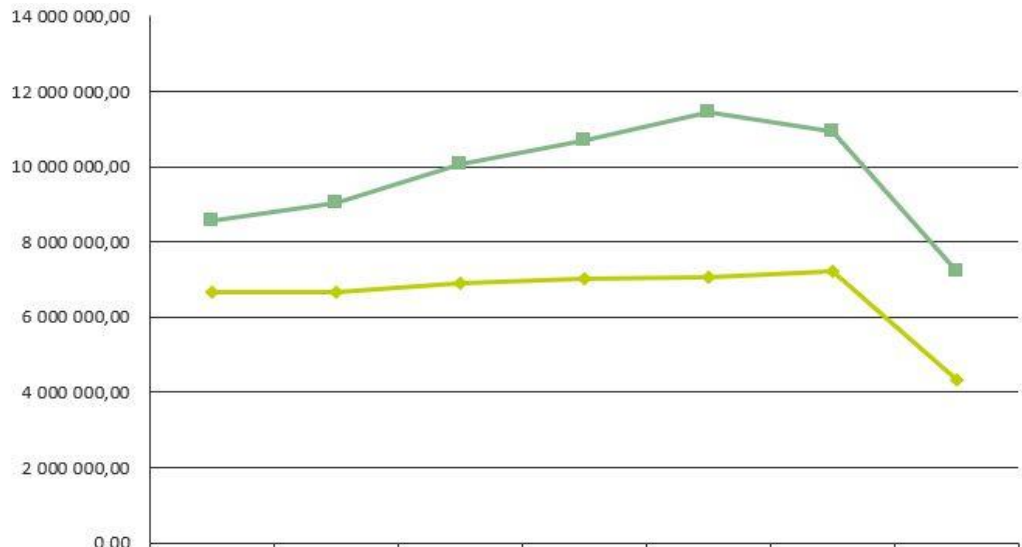


Le **compte administratif 2017 se caractérise par des dépenses de fonctionnement en forte baisse** (- 12% par rapport à 2016) et des recettes de fonctionnement diminuant (- 9 % par rapport à 2016). Le solde de fonctionnement en intégrant les excédents antérieurs reportés est de + 2 858 251.81 € et de + 552 980.98 € sur l'exercice 2017 (hors excédents antérieurs). Malgré le départ des 5 communes, la perte importante de fiscalité et de dotations que celui-ci a généré, et des efforts sur les dépenses de fonctionnement, les marges financières disponibles pour l'investissement futur ont été maintenues à + 500 k€.

Recette de fonctionnement 2017 : 4 895 547 €



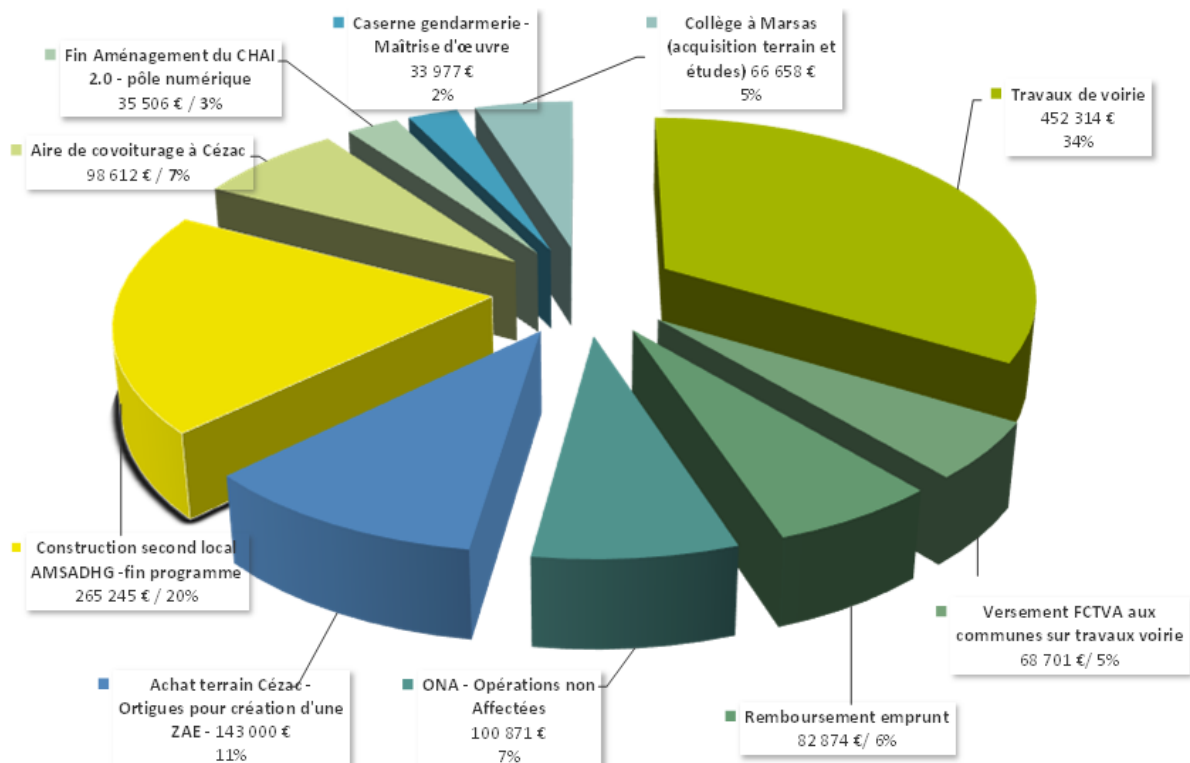
Total Dépenses et Recettes de fonctionnement de 2011 à 2017



	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Total Dépenses de Fonctionnement de l'exercice	6 652 750,43	6 660 960,79	6 887 195,53	7 005 200,79	7 073 466,77	7 197 465,49	4 342 565,98
Total Recettes de fonctionnement (y/c excédents 002)	8 574 870,14	9 012 910,99	10 047 225,32	10 689 187,55	11 450 748,60	10 946 805,87	7 200 817,79

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement 2017 : 1 347 759 €



Hormis les travaux de voirie sous mandat des communes volontaires, les opérations d'investissement les plus notables sont la réalisation de la fin des travaux de construction à St Savin du bâtiment dédié occupé par l'AMSADHG pour 265 245 € (20%) et la réalisation de l'aire de covoiturage à Cézac pour 98 612 €. La CCLNG a aussi constitué en 2017 des réserves foncières pour la réalisation du futur collège à Marsas et la création d'une zone d'activités économiques à Cézac - Les Ortigues.

LA FISCALITE

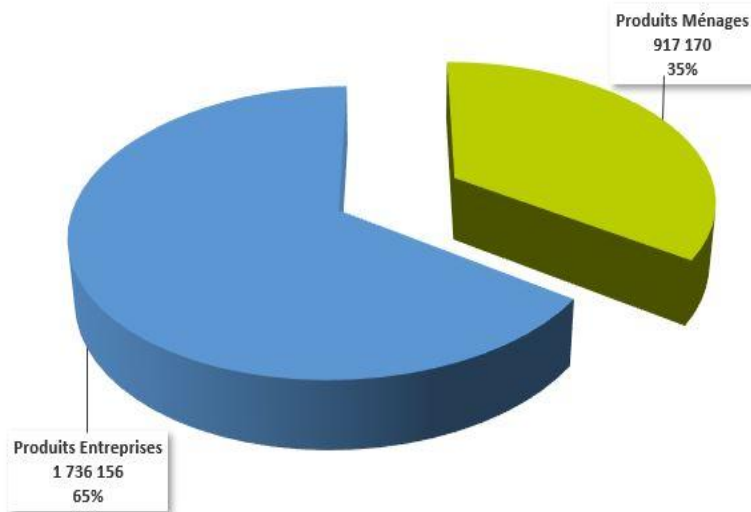
Poids / évolution des produits de fiscalité ménages et entreprises de 2011 à 2017



En 2017, le produit fiscal total est de 2 653 326 €, soit en baisse de - 13%. Cette baisse est liée à la perte des 5 communes du périmètre LNG ; en effet une dynamique est relevée sur les 11 communes restantes.

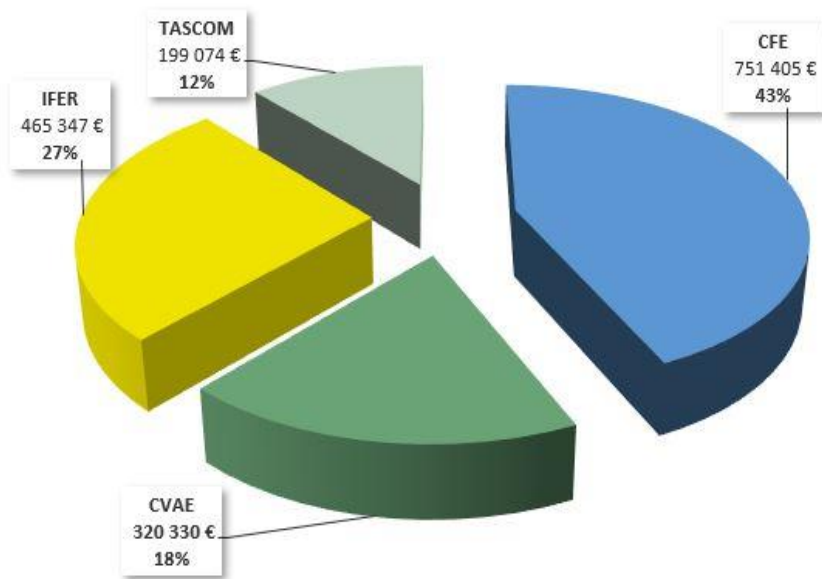
Il est notable que les deux fiscalités les plus contributrices au total du produit fiscal de la CCLNG sont la Taxe d'Habitation (34%) et la Cotisation Foncière des Entreprises (28%).

Part fiscalité ménages / entreprises en 2017



En 2017, la répartition entre le produit fiscal « Ménages » et « Entreprises » est respectivement 35% et 65%.

Répartition fiscalité entreprises en 2017

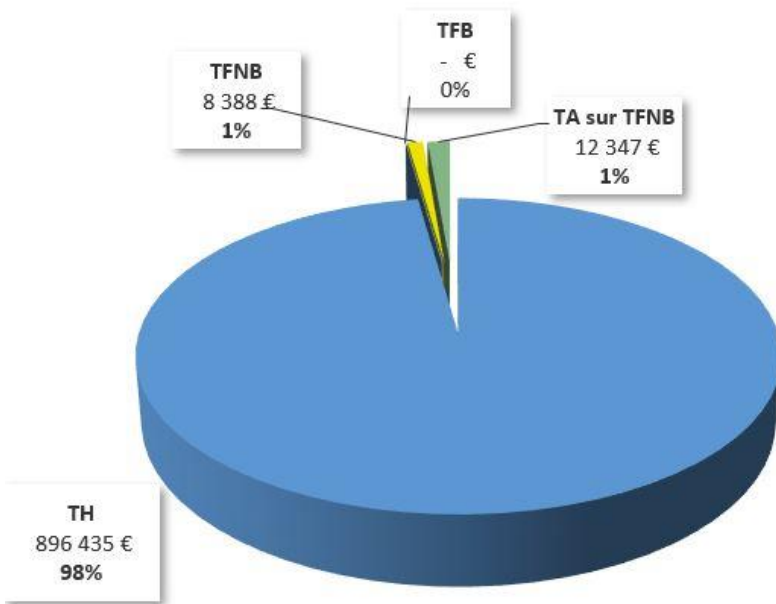


Le produit fiscal des entreprises perçu par la CCLNG se répartit en 4 catégories : la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) pour 43%, l'Imposition Forfaitaire pour les Entreprises de Réseaux (IFER) pour 27%, la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) pour 18% et la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM), acquittée par 6 entreprises, pour 12%.

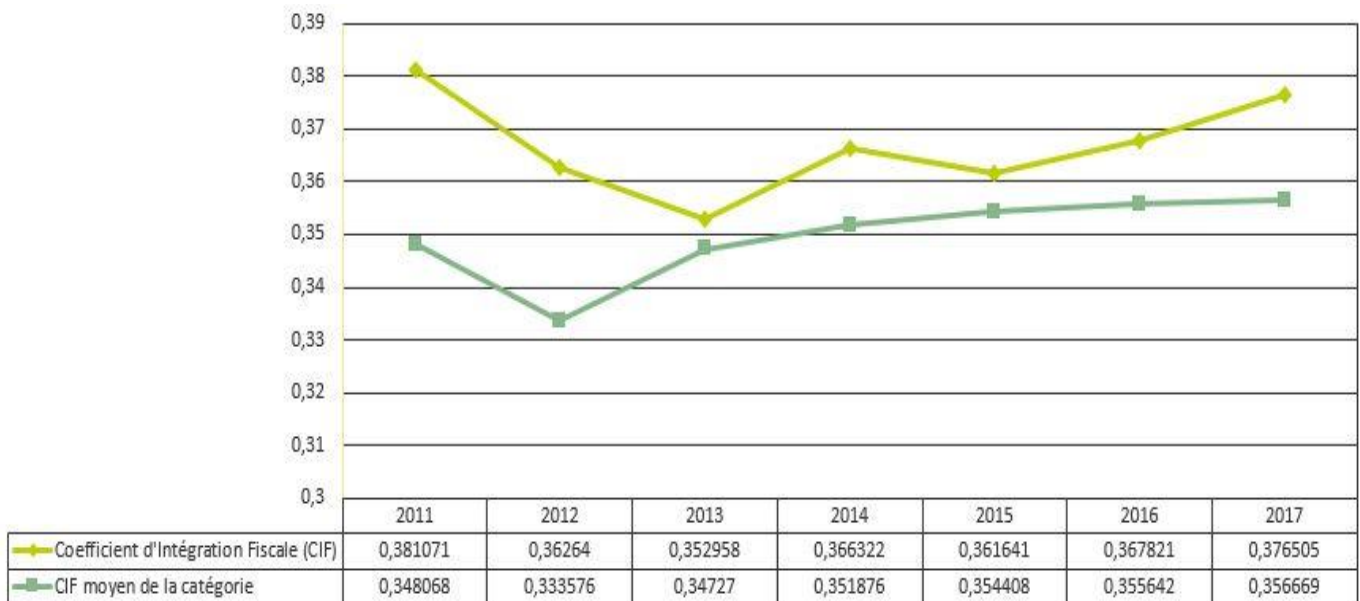
Répartition fiscalité Ménages en 2017

En 2017, la fiscalité « Ménages » perçu par la CCLNG se répartit en 3 catégories : la Taxe d'Habitation (TH) pour 98%, la Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB) pour 1% et la Taxe Additionnelle pour le Foncier Non Bâti (TAFNB) pour 1%.

A noter que, depuis 2010, année de la réforme de la fiscalité et de l'attribution des taxes « Ménages » à la CCLNG, celle-ci n'a pas fait évoluer les taux de ces taxes ; la taxe sur le foncier bâti est toujours nulle.

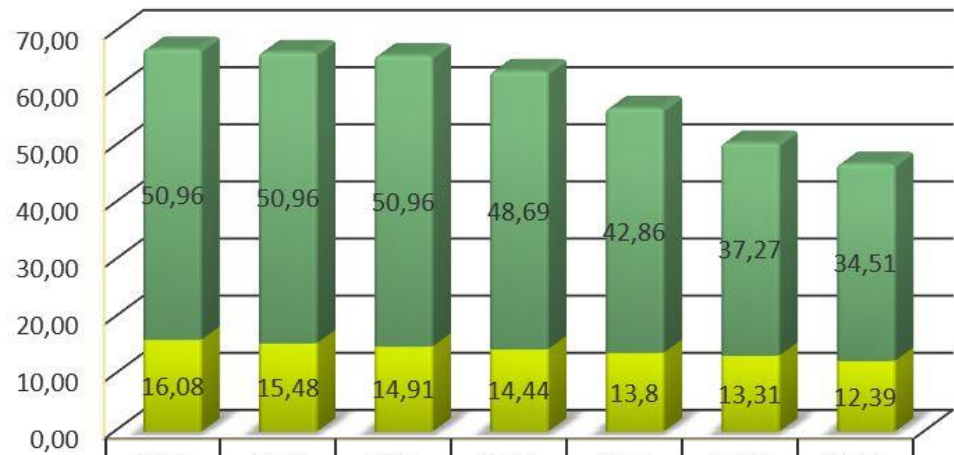


LE COEFFICIENT D'INTEGRATION FISCALE (CIF)



Le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) de la CCLNG, indicateur en partie structurant du calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement communautaire, fait l'objet d'une attention particulière par la CCLNG pour tenter de le faire évoluer à la hausse dans un contexte, où sur le plan national, les intercommunalités ont souvent la même vigilance. **En 2017, le CIF de la CCLNG d'un niveau de 0.376505 a progressé de + 2.78% par rapport à 2014. Il est aussi supérieur de + 7% par rapport au CIF moyen de la même catégorie d'intercommunalités (2014).**

LES DOTATIONS DE L'ETAT



■ Dotation d'Intercommunalité / habitant	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
■ Dotation de compensation / habitant	16,08	15,48	14,91	14,44	13,8	13,31	12,39

Depuis la suppression de la taxe professionnelle en 2010, et l'attribution des taxes locales sur les ménages (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti, taxe additionnelle sur le foncier non bâti), la communauté de communes n'a pas fait évoluer les taux de ces taxes.

Les dotations de l'Etat pour la CCLNG ont deux composantes : la dotation d'intercommunalité et la dotation de compensation. Ces dotations sont en forte baisse et sont de 46.90 €/habitant en 2017 contre 63.13 €/habitant en 2014, soit - 26% en 4 ans. **La baisse des dotations représente en 4 ans un manque à gagner d'environ 325 000 € par an pour la CCLNG.**

LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Recettes réelles de Fonctionnement (RRF)							
Chap 70	207 210	205 016	215 741	205 672	203 406	238 970	231 365
Chap 73	4 829 725	4 798 798	5 210 935	5 322 023	5 387 911	5 472 337	2 773 147
Chap 74	2 184 813	2 023 468	2 185 188	2 096 009	2 110 856	1 944 717	1 607 576
Chap 75	40 160	38 556	31 263	27 848	32 935	35 056	251 667
Chap 77	0	11 576	6 490	2 438	7 900	1 177	1 516
Chap 013	35 735	13 377	37 293	2 293	23 753	13 120	30 276
Total RRF (1)	7 297 643	7 090 791	7 686 910	7 656 283	7 766 761	7 705 377	4 895 547
Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF)							
Chap 011	725 992	662 190	764 946	720 682	805 341	791 492	685 804
Chap 012	938 820	994 072	1 053 017	1 060 474	1 167 645	1 288 902	1 307 334
Chap 65	2 466 424	2 399 079	2 437 575	2 542 783	2 562 154	2 828 550	431 472
Chap 66	19 969	18 618	17 467	16 264	25 115	22 932	22 753
Chap 67	179 497	257 811	276 282	313 885	397 042	421 413	375 067
Chap 014	2 158 973	2 172 702	2 176 401	2 192 654	1 953 961	1 667 809	1 311 118
Total DRF (2)	6 489 675	6 504 472	6 725 688	6 846 742	6 911 258	7 021 098	4 133 548
CAF brute (3 = 1-2)	807 968	586 319	961 222	809 541	855 503	684 279	761 999
Dépenses - Dotations aux amortissements (chap 042)	163 075	156 490	161 498	158 456	162 208	176 367	209 018
Recettes - Chap 042						3 264	0
Excédent de fonctionnement (= 3 - chap 042)	644 893	429 829	799 724	651 085	693 295	511 176	552 981
Rembt de la dette en capital (4)	29 636	25 994	27 105	28 264	29 474	59 629	72 176
CAF Nette (= 3 - 4)	778 332	560 325	934 117	781 277	826 029	624 650	689 823
Taux de CAF (épargne brute) : CAF / Recettes de fonctionnement	11,07%	8,27%	12,50%	10,57%	11,01%	8,88%	15,57%
Annuité de la dette (emprunts : k + i)	49 605	44 612	44 572	44 528	45 569	84 567	106 552
Encours de la dette (dette au 31/12/N)	594 185	548 616	503 047	457 478	411 909	911 526	1 135 588
Capacité de désendettement (en année) : encours dette / CAF brute	0,74	0,94	0,52	0,57	0,48	1,33	1,49

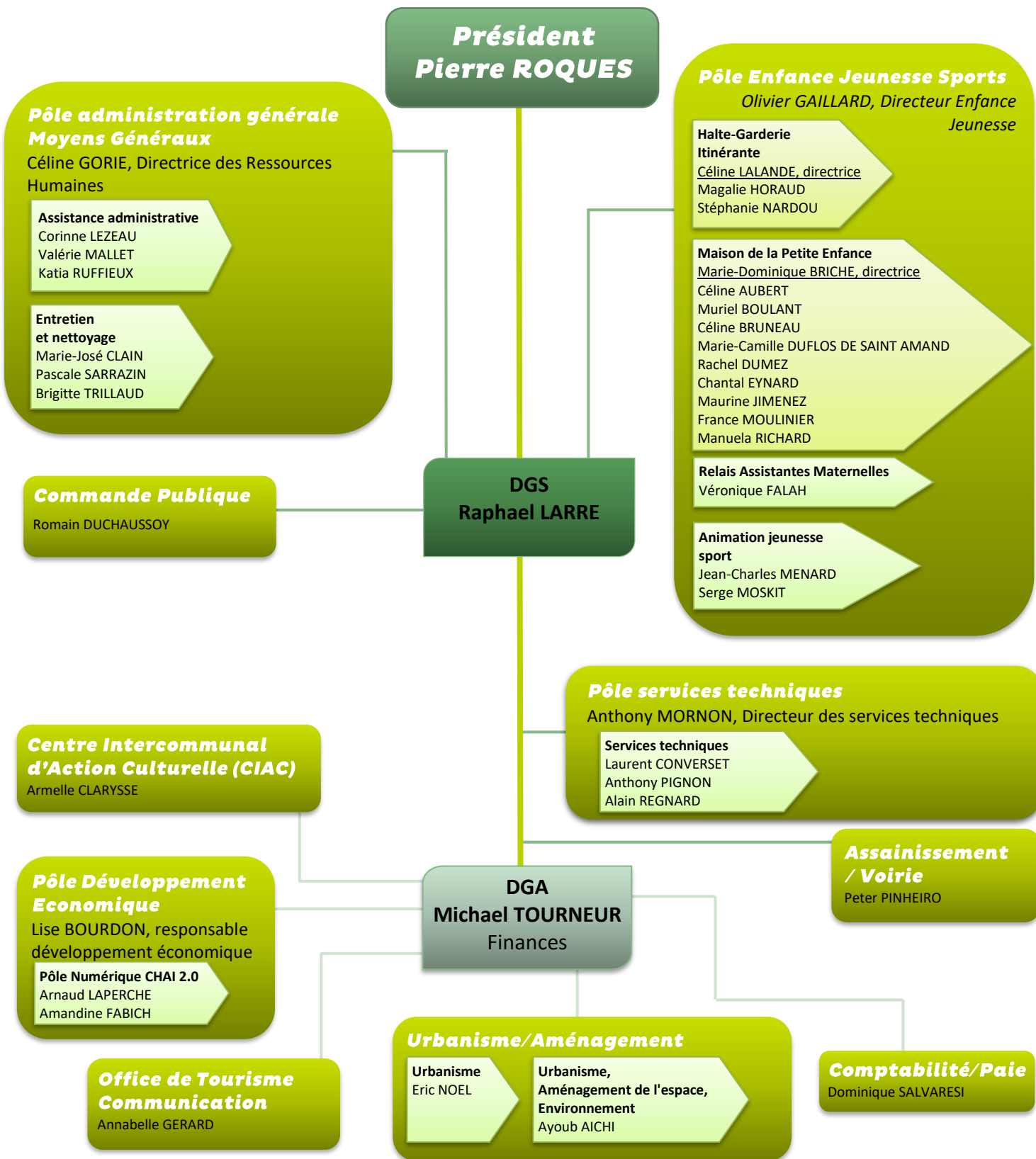
L'activité de la CCLNG et le développement de nouveaux projets s'effectuent à un rythme soutenable assurant une stabilité financière et une capacité de financement des projets futurs. La capacité de désendettement de la CCLNG demeure très favorable (1 an et 5 mois en 2017 quand le seuil de grande vigilance est de 10 ans). L'annuité de la dette est de 5.48 € par habitant, sensiblement en dessus de la moyenne nationale. La dette par habitant est de 58.38 € contre 167 € par habitant (données 2013) pour les intercommunalités à FPU.

LA COMPTABILITE EN QUELQUES CHIFFRES (tous budgets) - 2017

Suivi de la dépense		
Nombre de mandats émis (dépenses)	3 336	- 2.17 % par rapport à 2016
Délai global de paiement	13 jours	contre 30 jours autorisés
Recouvrement des recettes		
Nombre de titres émis (recettes)	1689	- 0.82% par rapport à 2016
Gestion		
Taux de consommation des dépenses de fonctionnement réel	77%	

05 RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES au 31 décembre 2017



> Chiffres clés

823 966 € masse salariale

40 agents occupent un emploi permanent (28

agents à temps plein et 9 à temps non complet) dont :

- **6** agents de catégorie A (ou recrutés en tant que tel) ;
- **9** agents de catégorie B (ou recrutés en tant que tel) ;
- **25** agents de catégorie C.

14 hommes et **26** femmes

18 stagiaires ou titulaires de la FPT

- **9** agents contractuels – contrat de droit public
- **3** contrat de droit privé

39,5 ans, la **moyenne d'âge des agents**



Suite à la restructuration des services au 1^{er} trimestre 2017 :

- > Création d'un poste Direction des Ressources Humaines
- > Création d'un poste de responsable de la commande publique
- > Modifications des missions pour les assistantes administratives et le technicien du SPANC.

VOLET CARRIERES

Suite à la réussite à un examen professionnel, **1** agent a bénéficié de la promotion interne (catégorie C et B), et **1** agent a bénéficié d'un avancement de grade.

ACTION SOCIALE

La Communauté de communes adhère au Comité National d'Action Sociale pour mettre en œuvre ses obligations en la matière.

En 2017, 31 agents ont eu recours à une ou plusieurs prestations pour un total de 6 386 € (4 605 € en 2016).

DEMANDES DE STAGE

La Communauté de Communes a reçu **46** demandes de stages et a accueilli **19** stagiaires au cours de l'année.

06 COMMUNICATION

MAGAZINES COMMUNAUTAIRES

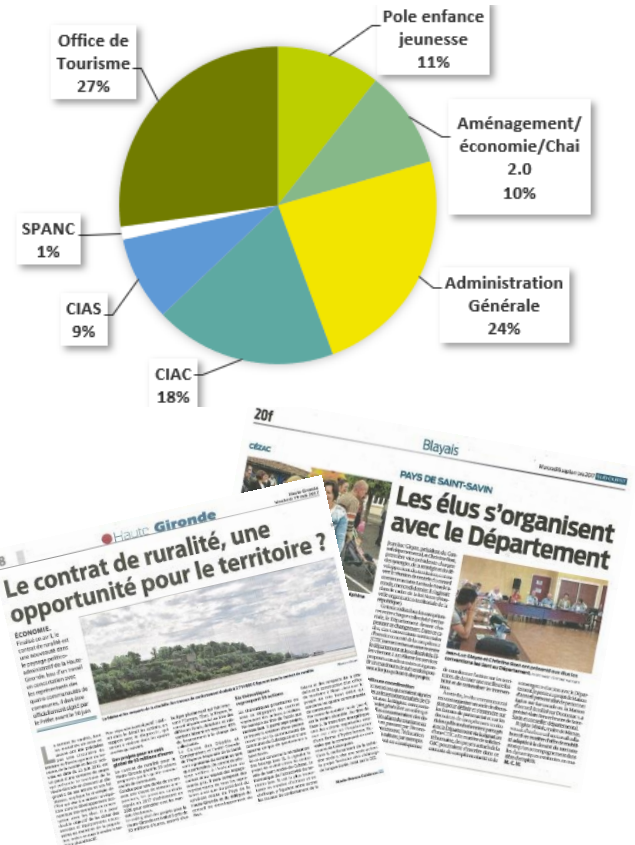
La Communauté de communes a publié trois magazines communautaires (Le Mag') en 2017 :

- **Mag n° 30** (janvier 2017) : Nouveau périmètre de la CCLNG, Péripéricirque avec le CIAC, présentation de la commune de Marcenais, zoom sur le CHAI 2.0 etc.
- **Mag n° 31** (juillet 2017) : Nouveau locaux pour l'ASMADH, PLUi, présentation de la commune de Laruscade, programme culturel de l'été, rénovation énergétique de l'habitat etc.
- **Mag n° 32** (novembre 2017) : Projet de territoire présentation du PLUi, Ampoules à led distribution gratuites, présentation de la commune de Marsas, programme de formation pour les assistantes maternelles etc.



PANORAMA PRESSE

152 articles recensés en 2017 sur les journaux locaux Sud-Ouest et Haute Gironde.



SITE INTERNET

Un suivi des statistiques des trois site Internet de la CCLNG a été mis en place dès le 23 août 2017.

Il permet de suivre de nombreuses données, comme le nombre de visiteurs, les mots clés tapés, les pages vues, le temps moyens passés par les internautes ...

➤ Chiffres clés

- 1815** visiteurs uniques (utilisateurs) sur le site Internet CCLNG, temps moyen 1mn20s
- 143** visiteurs uniques (utilisateurs) sur le site Internet du Chai 2.0, temps moyen 6mn
- 619** visiteurs uniques (utilisateurs) sur le site Internet de l'Office de Tourisme, temps moyen 2mn32s

PANNEAUX NUMERIQUES

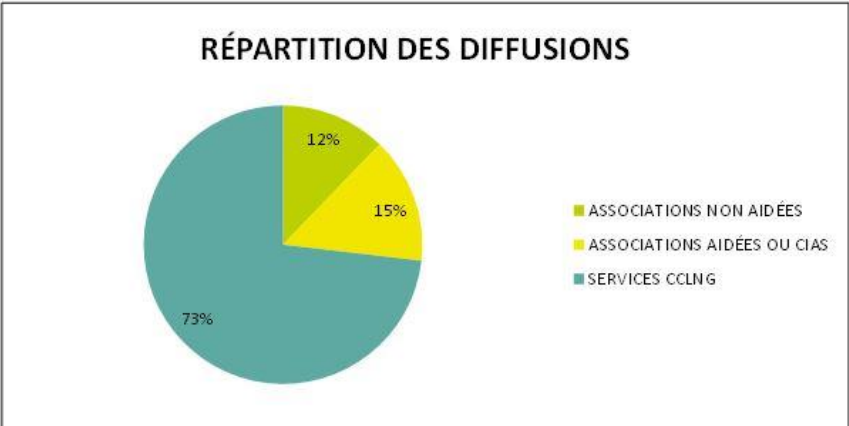
Répartition des messages par services de la CCLNG

ASSOCIATIONS NON AIDÉES	COMMUNES	NOMBRE DE DIFFUSION
L'imaginarium	Donnezac	9
TOTAL		9

Répartitions des diffusions

- ASSOCIATIONS AIDÉES PAR LA CCLNG - CIAS - Mairie St Savin	NOMBRE DE DIFFUSION	
CIAS	3	
Le temps libre	1	
Cyclo Club Donnezacais	3	
Cavignac Club Nord Gironde	1	
Cavignac Bicross Club	1	
Mairie St Savin	2	
Mission Locale de la Haute Gironde	1	
TOTAL	12	21

INTERNE CCLNG	
SERVICES DE LA CCLNG	NOMBRE DE DIFFUSION
Général	2
Enfance Jeunesse	3
Développement éco.	0
Urbanisme	1
OT	12
CIAC	8
CHAI 2.0	34
TOTAL DIFFUSION INTERNE	60



07 PROJETS ET SERVICES

EN 2017 LA CDC L'A FAIT ...

**BLAYE BOURG
TERRES
D'ESTUAIRE**

AMSADHG

Péripécirque

Méthanisation

ENVIRONNEMENT

PLUi

BIM

**MUTUALISATION
DE SERVICES**

SCOT

**ZONES
D'ACTIVITES**

**AIDE A LA
RENOVATION
DE L'HABITAT**

NUMERIQUE

**JOURNEE DE LA
PETITE ENFANCE**

CHAI

TAXE DE SEJOUR

2.0

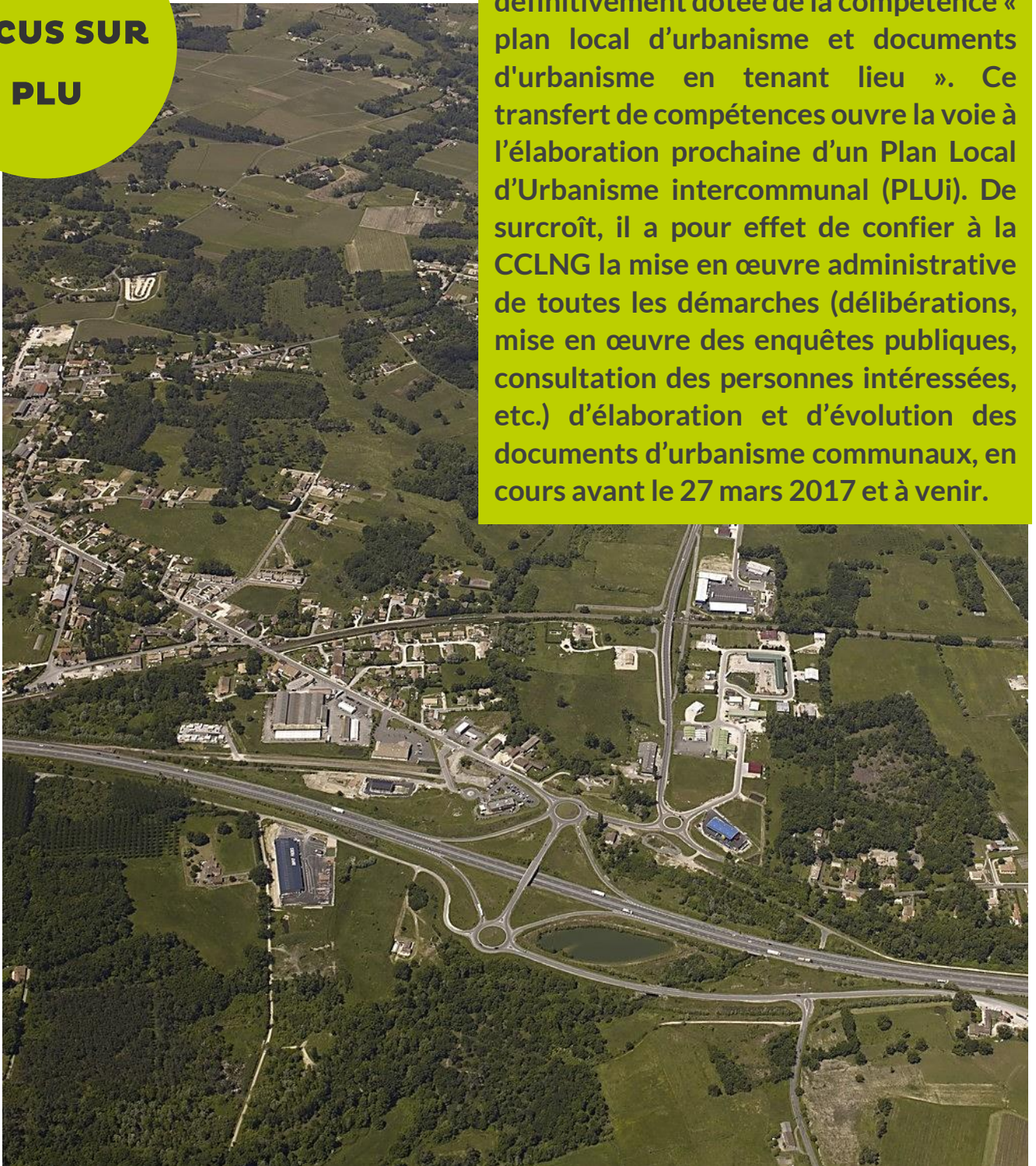
JOB D'ETE

PORTRAITS

**ANIMATIONS
ESTIVALES**

**2017
FOCUS SUR
PLU**

Depuis le 27 mars 2017, la CCLNG est définitivement dotée de la compétence « plan local d'urbanisme et documents d'urbanisme en tenant lieu ». Ce transfert de compétences ouvre la voie à l'élaboration prochaine d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). De surcroît, il a pour effet de confier à la CCLNG la mise en œuvre administrative de toutes les démarches (délibérations, mise en œuvre des enquêtes publiques, consultation des personnes intéressées, etc.) d'élaboration et d'évolution des documents d'urbanisme communaux, en cours avant le 27 mars 2017 et à venir.



Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme

La prise de compétences s'est accompagnée d'une réunion de sensibilisation et de présentation de quelques expériences, en mai 2017, animée par les services de la Direction Départementale des

Territoires et de la Mer (DDTM), sur les bonnes conditions d'élaboration d'un tel document (prédéfini des enjeux, modalités de concertation et d'association des communes, etc.).

Ces temps de sensibilisation ont permis de mettre en évidence la nécessité d'une phase de réflexion préalable permettant de convenir des constats et enjeux d'aménagement et d'urbanisme afin de détacher les premières esquisses du projet politique à porter à connaissance du groupement d'études qui accompagnera l'élaboration d'un PLUi.

Mise en œuvre des procédures d'élaboration et d'évolution des documents d'urbanisme communaux

L'exercice de cette compétence par la CCLNG ne permet plus à la commune de poursuivre elle-même les procédures d'élaboration ou d'évolution de leur PLU ou document d'urbanisme en tenant lieu. Ce transfert de compétence n'interdit cependant pas la poursuite des procédures, mais il induit que la mise en œuvre de toutes les démarches formelles qui y sont liées (délibérations, mise en œuvre des enquêtes publiques, consultation des personnes intéressées, etc.), soient portées par la communauté de communes, y compris la gestion des marchés afférents en cours ou encore à mettre en œuvre. L'ensemble des coûts relatifs aux procédures d'élaboration et d'évolution des documents d'urbanisme, en cours avant le 27 mars 2017 et à venir, opérées à la demande des communes, mais portées administrativement et financièrement par la CCLNG, font l'objet d'une prise en charge intégrale par les communes concernées via l'Attribution de Compensation.

Liste des procédures en cours en 2017

- ▶ **Elaboration du PLU** de la commune de Cavignac
 - *Poursuite de l'élaboration du PADD (Mars à Septembre)*
 - *Définition des modalités de concertation (Septembre)*
 - *Débat sur les orientations contenues dans le PADD (Novembre)*
- ▶ **Modification simplifiée du PLU de Civrac-de-Blaye** en vue de mettre en œuvre des changements de destination en zone A et N.
- ▶ **Modification du PLU de Laruscade** en vue de mettre en œuvre l'ouverture à l'urbanisation d'une zone AUO, le passage de certaines zones N en A, des changements de destination en zone A et N et des adaptations mineurs du règlement écrit.
- ▶ **Déclaration de Projet pour la mise en compatibilité du PLU de la commune de Marsas** en vue de la réalisation d'un nouveau collège :
- ▶ **Attribution d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage** pour mise en œuvre de la procédure (mai)
- ▶ **Mise en œuvre d'une évaluation environnementale** (Novembre)
- ▶ **Révision de la Carte Communale de Saint-Mariens** en vue de l'extension de la zone d'activités et la réduction d'espaces urbanisables à vocation d'habitation.
- ▶ **Modification simplifiée du PLU de Saint-Savin** en vue d'adapter le règlement écrit intégrant les évolutions réglementaires pour les zones Ua, Ub, Uc, A et N, ainsi que d'autoriser des changements de destination en zone A et N ;
- ▶ **Modification simplifiée du PLU de Saint-Yzan-de-Soudiac** en vue de restructurer une partie du quartier de la gare.

Vu la nouvelle compétence communautaire, et l'importance des travaux en cours (SCOT, PLUi, gestion des documents d'urbanisme communaux), a été créée, en décembre, une commission « Urbanisme » au sein de la CCLNG.

2017
FOCUS SUR
L'AMSADHG

Historiquement soutenue par la CCLNG, l'Association de Maintien et de Soins à Domicile de la Haute Gironde (AMSADHG) a, en 2017, emménagé dans un second bâtiment plus adapté à son développement, en plus de celui qu'elle occupe déjà à proximité.



En 2007, la Communauté de communes construisait, à Saint-Savin, un bâtiment de 430 m², à usage exclusif de l'AMSADHG. Dès 2010, la CCLNG a lancé, à la demande de l'Association de Maintien à Domicile (AMAD) et de l'Association de Soins à Domicile (ASAD), une étude de faisabilité pour la construction d'une extension du bâtiment pour faire face à la croissance d'activités des deux

associations ; l'étude a révélé l'impossibilité d'extension au vu de la configuration du bâtiment existant et des règles d'urbanisme applicables.

A alors été décidée, en 2011, la création d'un nouveau bâtiment, sur un terrain situé à une centaine de mètres de l'existant, propriété de la commune de Saint-Savin. Le projet de nouveau bâtiment a été lié à la réorganisation du bâtiment existant afin de permettre une plus grande complémentarité avec l'édifice projeté, et intégrant la fusion des deux associations intervenue le 1er janvier 2013.

Le réaménagement a donné lieu à la réaffectation de certains espaces en bureaux, l'extension de l'espace de restauration, l'agencement d'un espace d'accueil et le remplacement de la porte d'entrée au bâtiment, mis en œuvre en 2015.

De ce fait, le nouveau bâtiment, mis en service en juillet 2017, présente une superficie totale de 394 m² se répartissant comme suit : réfectoire à destination du personnel, salle de formations pratiques, local de formation en lien avec la pratique de la cuisine, des locaux dédiés à la Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades d'Alzheimer (MAIA), des locaux dédiés au personnel (Comité d'Entreprises, CHSCT, syndicats) et locaux communs (sanitaires, vestiaires, archives, etc.).



**Association de Maintien
et de Soins à Domicile
de la Haute Gironde**



Le projet se décompose en dépenses (acquisition terrain, construction, maîtrise d'œuvre, études) pour un montant de **987 805 €** et en recettes (Fctva : **162 039 €** / Subvention DETR : **75 000 €** / Emprunt : **300 000 €** / Autofinancement CCLNG : **450 766 €**) pour un montant total équivalent de **987 805 €**.

ADMINISTRATION GENERALE

FONDS DE CONCOURS

Après une appropriation des mécanismes financiers régissant le calcul de la dotation d'intercommunalité, et la volonté de poursuivre la démarche engagée d'optimisation des dotations de l'Etat, **les élus ont décidé de poursuivre le dispositif mis en place d'attribution de fonds de concours à destination des communes.** Celui-ci correspond à des subventions versées aux communes par la CCLNG pour des projets d'investissements. Le conseil communautaire a alors décidé un montant de 110 000 € de fonds de concours réparti sur 3 ans, 2017 à 2019, à raison de 10 000 € par commune sur cette période.

Un règlement et cahier des charges ont été établis de façon à fixer le cadre d'intervention de la CCLNG sur ce dispositif de fonds de concours.

Pour 2017 le montant des fonds de concours était de 40 000 €, soit **5000 € pour chacune des 8 communes** bénéficiaires qui n'avaient pas bénéficié de fonds de concours en 2015.

En 2017, la CCLNG a alors attribué une subvention aux communes suivantes pour financer en partie leurs projets :

- 10 000 € pour la commune de **Donnezac** et la **réalisation de nouveaux sanitaires dans l'école** ;
- 10 000 € pour la commune de **Laruscade** et l'**équipement numérique des classes élémentaires et maternelles de l'école** ;
- 10 000 € pour la commune de **Saint Savin** et la **réalisation des aménagements du Parc Marie Curie** ;

Cette mutualisation permet aux communes et à la Communauté de communes de se doter de compétences auxquelles elles n'auraient pu prétendre individuellement. Neuf communes ont adhéré à ce service dont le fonctionnement est pris intégralement en charge par la CCLNG dans une logique de mutualisation.

Le nombre annuel d'interventions s'est élevé à **364** se répartissant comme suit :

Les communes

50 Cagnac - **3** Cézac, **8** Civrac de Blaye, **25** Cubnezais, **3** Marcenais, **23** Marsas, **10** Saint Mariens, **60** Saint Yzan de Soudiac, **51** Saint Savin.

La CCLNG :

81 CDC, **50** Chai 2.0

➤ Services Techniques :

Poursuite du travail de configuration d'un Service Technique Commun, associant la CCLNG à 6 communes (Cagnac, Civrac-de-Blaye, Marsas, Saint-Mariens, Saint-Savin et Saint-Yzan-de-Soudiac).

- Treize séances de travail ont permis de préparer le démarrage du STC au 1er janvier 2018 :
- Recensement de tous les équipements et patrimoine, voiries, chemins, à entretenir ;
- Définition de modes opératoires communes à tous les adhérents au STC
- Evaluation des ressources humaines disponibles (ateliers et réunions collectifs, entretiens individuels, etc.)
- Evaluation des ateliers techniques disponibles
- Evaluation technico-financière des matériels d'exploitation ;
- Définition des modalités financières et administratives du Service Technique Commun.

MUTUALISATION DE SERVICES

En 2017, la CCLNG a développé un certain nombre de démarches, en application des orientations définies dans son schéma de mutualisation :



➤ Service Informatique :

Mise à disposition d'un technicien qualifié, à temps partiel (3 jours par semaine), et encadré d'un point de vue technique, dans le cadre d'un partenariat avec le syndicat Gironde Numérique.



En préalable au démarrage du STC, a été mis en place un **partenariat entre la CCLNG et certaines de ses communes pour la location d'un camion nacelle** pour l'installation des décorations des fêtes de fin d'année et l'élagage ; il s'est agi soit d'une mise à disposition du véhicule seul (de Cagnac, Cézac, Marsas, Saint-Savin et Saint-Yzan-de-Soudiac) ou avec la mise à disposition d'un agent qualifié (Civrac-de-Blaye et Laruscade).

CONTRAT DE RURALITE



Le 29 juin 2017, a été signé le Contrat de Ruralité de la Haute Gironde entre l'Etat et les 4 EPCI de ce territoire.

Ce type de contrat constitue un nouveau partenariat de l'Etat avec les territoires pour les soutenir dans leurs projets d'investissement en s'articulant, dans une logique de projet de territoire, autour de 6 volets (Cohésion sociale, Accès aux services et aux soins, Revitalisation des bourgs centres, Attractivité du territoire, Mobilités, Transition écologique).

Sur la période de contractualisation (2017-2020), la CCLNG a proposé plusieurs projets qui pourront faire l'objet d'un financement, selon l'enveloppe budgétaire disponible et les priorités de l'Etat, ainsi que les autres co-financement obtenus :

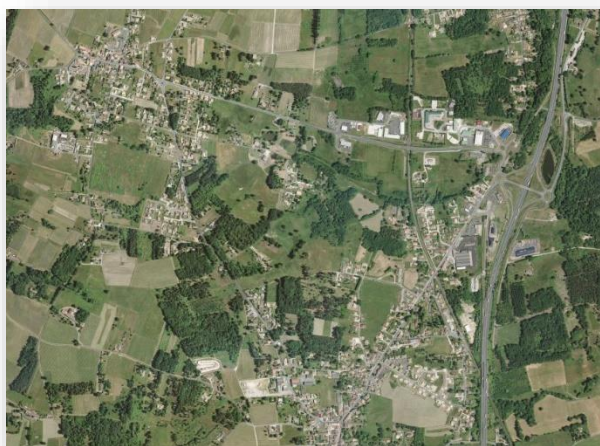
- Construction gendarmerie à Saint-Savin
- Aire de covoiturage à Cézac
- Bâtiment A.L.S.H,
- Micro crèche,
- Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie (MARPA), raccordement en fibre optique du chai 2.0,
- Couverture numérique Très Haut Débit,
- Aménagement d'une plaine des sports,
- Extension de la zone d'activités du pont de Cotet à Saint-Mariens,
- Réalisation d'une zone d'activités artisanale et industrielle à Cézac.

AMENAGEMENT DE L'ESPACE / URBANISME

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT) DE HAUTE GIRONDE

Au vu des nouveaux périmètres communautaires et des logiques de développement distinctes entre les différents espaces internes au SCOT de Haute Gironde, la CCLNG a décidé, en accord avec les autres communautés de communes associées, de quitter le périmètre de SCOT de Haute Gironde auquel elle était intégrée depuis 2012.

Par délibérations conformes des deux communautés de communes (en avril et août 2017), la CCLNG rejoint le périmètre du Grand Cubzaguais Communauté de Communes (G3C) qui devait mettre son SCOT en révision, notamment en raison de son extension de périmètre, en fondant un syndicat mixte pour porter la démarche.



Les deux communautés de communes ont initié, en novembre 2017, par une visite de leur territoire commun, une réflexion préalable, avec l'accompagnement du CAUE 33, visant à identifier les principales problématiques du territoire, définir une hiérarchie des enjeux de devenir du territoire et préparer le futur cahier des charges de la mission d'élaboration du SCOT.

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (O.P.A.H)

L'année **2017** marque le renouvellement du dispositif OPAH pour 5 années supplémentaires (2017-2021).

> Chiffres clés

4 propriétaires occupants

128 012,25€ TTC de travaux programmés, bénéficiant de subventions d'un montant global de **49 600 €** soit un taux moyen de 41,5 % par opération.

Les subventions versées par la Communauté de Communes représentent un budget global de 1000 € (versement sur les exercices 2016 et 2017), soit 0,35% des montants de subvention totaux.

Cette baisse s'explique par la fin de l'opération en juillet 2016 et la reprise tardive des activités de l'OPAH en 2017.

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

A compter du 1^{er} septembre 2015 et jusqu'au 31 août 2018, le gestionnaire de l'aire à Cagnac dans le cadre de la Délégation de Service Public (DSP), est la société VAGO.

> Chiffres clés

42% environ des personnes ont moins de 18 ans

79% de taux d'occupation

76% des séjours durent moins de 3 mois.

Scolarisation d'une dizaine d'enfants

sur les 4 écoles du territoire (Cagnac, Cézac, Saint-Mariens, Saint-Yzan-de-Soudiac).

SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Au 1er janvier 2017, la commune de St-Mariens a intégré le service commun d'urbanisme de la CCLNG.

> Chiffres clés

517 demandes délivrées pour le compte des 8 communes

70 certificats d'urbanisme simple (CUa)

19 certificats d'urbanisme opérationnel b (CUB)

234 déclarations préalables (DP)

109 permis de construire (PC)

4 permis d'aménager (PA)

En dehors de l'instruction des dossiers, le service urbanisme assure également les formalités postérieures telles que la constitution et l'envoi des dossiers de taxes au pôle fiscalité de Libourne. Au niveau du public, la CCLNG a accueilli 108 personnes, en dehors des élus, pour des conseils sur l'urbanisme. La participation financière des communes au service commun est prélevée sur l'Attribution de Compensation, sur la base des dossiers ayant fait l'objet d'un arrêté au cours de l'année 2017.

Deux communes ont fait appel au service sur les permissions de voirie et alignements, générant **11** demandes :

1 certificat d'alignement ; **5** alignements individuels ;

5 permissions de voirie / travaux.

CONSTRUCTION D'UNE CASERNE DE GENDARMERIE

Après accord entre l'Etat et la CCLNG, cette dernière a décidé la construction d'une caserne de gendarmerie à Saint Savin, regroupant les unités initiales de Cavignac et Saint Savin.



Le dimensionnement et le périmètre d'intervention de la nouvelle caserne de gendarmerie porteront sur **les 16 communes du périmètre LNG, avant SDCI**. Le terrain d'accueil de la nouvelle caserne de gendarmerie a été acquis auprès de la commune de Saint Savin en 2016. Il est situé rue Marjoleau, en continuité du nouveau bâtiment mis en location à l'AMSADHG, et construit également par la CCLNG. **Cette nouvelle caserne devrait être en service en 2020.**

Le projet : une brigade (385 m²), des locaux techniques (154 m²), 19 logements (1723 m²), autres locaux dont caves, garage à vélos, etc (202 m²) soit un total à construire de 2376 m² sur un terrain de 4716 m².

Le maître d'œuvre est retenu : le groupement D-Side.

Le coût des travaux : 3 360 026 €

Les subventions : DETR (= 2 x 280 000 €), subvention du ministère de l'Intérieur (= 650 000 €), soit un total de subvention d'environ 1 210 000 €.

L'Etat s'engage par bail au paiement d'un loyer annuel sur une période de 9 ans. Celui-ci sera fixé, en principe, en 2018, pour un montant annuel estimé à 235 000 €.

NOUVEAU COLLEGE A MARSAS



Le Conseil Départemental de la Gironde (CD33) a exprimé le souhait de construire un nouveau collège sur le territoire afin, d'une

part, de pallier à un pic des effectifs d'élèves estimé en 2021 et, d'autre part, d'améliorer les conditions d'accueil dans les collèges existants à Peujard et Saint Yzan de Soudiac. **Sollicité par le CD33, la CCLNG a engagé des recherches foncières répondant aux critères d'implantation d'un nouveau collège.**

Plusieurs terrains ont été étudiés à Cavignac, Cubnezais et **Marsas**, et c'est ce dernier qui a été retenu afin de répondre au mieux aux critères de constructibilité du Conseil Départemental.

Des discussions ont alors été engagées en fin d'année 2016 avec le propriétaire du terrain visé et l'acte notarié a été signé en 2017.

Également, la CCLNG a acquis des terrains à l'Etat (délaisés de voirie) de façon à permettre la réalisation de cheminements doux reliant la plaine des sports communale au collège et gymnase.

Sur ce projet, la **CCLNG** intervient en **mettant à disposition le foncier** du Conseil Départemental et **participera à la réalisation des parkings et accès piétonnier**. En contrepartie, le Conseil Départemental mutualisera les équipements construits tel le gymnase.

La CCLNG a aussi porté dans le cadre de sa nouvelle compétence Urbanisme, la Déclaration de Projet entraînant la mise en compatibilité du PLU de la commune de Marsas, et rendant alors le terrain constructible permettant l'implantation du Collège.

ACTION FONCIERE

En mars **2017**, la CCLNG a validé la création d'un **Etablissement Public Foncier d'Etat (EPFE) Nouvelle Aquitaine**, par extension de périmètre de l'EPFE Poitou-Charentes. Un tel établissement constitue un outil pour la communauté de communes et les communes afin de :



AMENAGEMENT NUMERIQUE



En mai 2016, le Conseil Communautaire valide le plan d'actions de couverture numérique du territoire pour la période 2017-2027 qui prévoit, sur le territoire LNG, le traitement de 2127 prises en fibre à l'abonné (FttH) et 2303 prises par une montée en débit cuivre (FttN), et le raccordement de sites prioritaires définis par la CCLNG (Chai 2.0 et les zones d'activités économiques).

L'opération est portée par le syndicat Gironde Numérique auquel adhère la CCLNG.

- Pérenniser l'action foncière publique permettant sur le long terme des démarches d'anticipation, de régulation et de programmation ;
- Mutualiser des moyens financiers et humains, et des compétences techniques ;
- Offrir une ingénierie foncière pointue et une structure légère et réactive, en contact avec le terrain ;
- Doter les collectivités d'une capacité financière supérieure permettant la réalisation de projets d'envergure et structurants, telle la réalisation de zones d'activités économiques, etc.



L'année **2017** a été dédiée à la mise en place de la **Délégation de Service Public : formalisation des conditions techniques, puis lancement de la consultation et des négociations afférentes**, pour une attribution dans les premiers jours de l'année 2018.



Le financement du fonctionnement d'un tel établissement par une taxe spéciale d'équipement (TSE) assise sur les quatre taxes locales (taxe d'habitation, taxes foncières, cotisation foncière des entreprises).

L'EPF Nouvelle Aquitaine a été officiellement créé en mai 2017.

ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE

NATURA 2000

➤ **Participation et promotion du dispositif** pour le site « Marais du Blayais » et « Marais de Braud et Saint Louis et Saint Ciers sur Gironde » (Donnezac, Saint-Savin, Saugon) et pour le site « Vallée et Palus du Moron » (Cézac, Civrac-de-Blaye, Cubnezais, Saint-Mariens, Saint-Savin).



➤ **Participation aux démarches d'élaboration du Document d'Objectif (DOCOB) Natura 2000** du site « Vallées de la Saye et du Meudon » (Cavignac, Laruscade, Marcenais, Marsas, Saint-Mariens, Saint-Yzan-de-Soudiac).

L'ensemble des communes de la CCLNG est concerné par le réseau Natura 2000 et par l'animation de celui-ci.



complémentaires par la valorisation énergétique et financière des fumiers, lisiers et matières végétales, la production d'un fertilisant organique de qualité pour les sols, la possibilité de mise aux normes collectives pour le stockage des effluents organiques.

L'étude, menée par le bureau d'étude SOLAGRO, initiée en 2016 s'est poursuivie en 2017 en déterminant 6 zones de projet sur le territoire couvert par le SMICVAL.

Pour notre territoire, une zone intégrant globalement l'ensemble des communes de LNG a été étudiée. A cet effet, pour dimensionner de façon solide l'unité de méthanisation, le bureau d'études SOLAGRO, le SMICVAL et la CCLNG ont élaboré un questionnaire d'enquête auprès des agriculteurs de la zone de projet.

Les résultats de l'enquête sont attendus pour 2018.

AIRE COVOITURAGE CEZAC

Après avoir acquis en 2016 auprès de l'Etat, des délaissés de voirie, en bordure de la RN10 et de la RD18, à Cézac, au lieu-dit « croix de balais », la CCLNG a réalisé en 2017 une seconde aire de covoiturage avec l'appui du Conseil Départemental de la Gironde et de l'Etat à travers le fonds Territoire à Energie positive et Croissance Verte (TEPCV).

Le plan de financement du projet se décompose ainsi :

- Dépenses : **99 643 € TTC**
- Recettes – Subventions : Conseil Départemental pour **26 600 €** et Etat pour **16 632 €**

METHANISATION

Le SMICVAL et les intercommunalités qui le constituent ont réalisé une étude de développement de la méthanisation sur le secteur de la Haute Gironde – Libournais.

Cette démarche est motivée par la conviction que la méthanisation représente une opportunité importante pour les acteurs locaux, en particulier les agriculteurs grâce à la création de revenus



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

ZONE D'ACTIVITES DU PONT DE COTET

➤ Suite à l'étude environnementale réalisée par BKM, la CCLNG est entrée en phase de négociation pour l'acquisition d'un terrain de compensation jouxtant la ZA du Pont de Cotet.

➤ La CCLNG signe l'acte notarié relatif au dernier lot sur la ZA, ce dernier, d'une superficie de 1 291 m² prévoit l'implantation de l'entreprise ESTEVE spécialisée dans la soudure-chaudronnerie.

Par ailleurs, la CCLNG est sollicitée pour la vente d'une parcelle au nord de la ZA, sur une partie non encore aménagée. Des échanges sont en cours avec le porteur de projet.

ZONE D'ACTIVITE COMMERCIALE

➤ Messieurs RAUD et BOUSQUET, « Le Bon prix Immo » et « Bousquet Immobilier » poursuivent et finissent les travaux de l'ensemble de 6 cellules commerciales. Au cours de cette année, plusieurs commerces ont vu le jour, magasin de lingerie, habillement ainsi qu'une activité de restauration avec terrasse (crêperie) conformément aux éléments transmis lors de la vente et l'instruction du permis de construire.

NOUVEAUX ESPACES ECONOMIQUES

Au cours de l'année 2017, le groupe de travail dédié au développement des zones d'activités a étudié la possibilité, pour la CCLNG, de développer un vaste espace économique multi-activités. Le site pourrait accueillir des activités économiques et agricoles. Un périmètre autour de l'échangeur de Pierrebrune à Laruscade est proposé et validé par la commission économie. Celui-ci s'étend sur environ 170 ha, sur 3 communes, Laruscade majoritairement, Saint Yzan de Soudiac et Saint Mariens autour de la zone déjà vouée à accueillir des activités économiques, à proximité de la gare. Les modalités de portage foncier font l'objet d'échanges entre la CCLNG et la SAFER.

CHAI 2.0

Dans le cadre du Plan de Transition Numérique du Bâtiment porté par l'Etat, la CCLNG a répondu à un appel à projet « Espace de construction collaboratifs fixes ou mobiles dans les territoires » pour construire le projet « Chai BIM 2.0 ». Au mois de juillet 2017, le projet de la CCLNG est sélectionné.



Le BIM permet de développer des maquettes numériques tout au long du cycle de vie du bâtiment et

permettre ainsi une meilleure

collaboration, à chaque étape, et entre tous les métiers et dans le même temps, une baisse des coûts de construction et d'exploitation. L'objectif de la CCLNG est de promouvoir, sensibiliser, former et mettre à disposition d'un large public professionnel les outils de travail collaboratif liés à la réalité virtuelle en général et à la maquette numérique en particulier. Pour ce faire, la collectivité s'est équipée de matériel fixe et mobile, lui permettant, au besoin d'envisager des prestations extérieures.

- Avril 2017 : dépôt de l'appel à projet
- Juillet 2017 : Le projet de la CCLNG est
- Septembre 2017- Novembre 2017 : Choix définitif du matériel,
- Proposition d'aménagement du Chai 2.0
- Réflexion sur le protocole de mise en œuvre et animation du BIM
- Décembre 2017 : Achat du matériel : ordinateurs, une configuration fixe et un ordinateur portable, 2 sets de casque de réalité virtuelle (HTC Vive), 1 écran tactile mobile, 1 vidéoprojecteur 3D ultra courte focale, 1 caméra 360°.



➤ La CCLNG a, en 2017, accompagné la CCI de Bordeaux -Haute Gironde, à s'installer au CHAI 2.0 le 15 décembre 2017.

Cette dernière, en recherche de nouveaux locaux, a ciblé le Pôle Numérique, du fait de son positionnement géographique favorable, mais aussi pour sa qualité de services, ses équipements et son confort des lieux.

SERVICES TECHNIQUES VOIRIE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

SERVICES TECHNIQUES DE LA CCLNG ENTRETIEN SITES ET BATIMENTS INTERCOMMUNAUX

➤ **Déménagement des Services Techniques de la CCLNG à St-Yzan de Soudiac** : du fait du retrait de la Commune de St-Christoly de Blaye (voir ci-contre), les services techniques de la CCLNG, alors basés sur le site des Lacs du Moulins Blanc, sont hébergés (temporairement en attendant la création du Service Technique Commun) à l'atelier technique municipal de la Commune de St-Yzan de Soudiac.

➤ **Installation d'une unité de climatisation** dans le bureau « urbanisme » à la Maison de la CDC (prestataire externe et alimentation électrique réalisée en régie).

➤ **Remplacement du moteur de la VMC** de la Maison de la Petite Enfance (prestataire externe).

➤ **Câblage informatique d'un bureau** à la Maison de la CDC (prestation réalisée en régie).

➤ **Installation d'un convecteur électrique** dans les sanitaires du CHAI 2.0 à Marsas (prestation réalisée en régie).

➤ **Acquisition de deux véhicules et d'un logiciel de gestion des services techniques (OPEN GST)** en vue de la création du Service Technique Commun au 1^{er} janvier 2018

➤ **Mutualisation :**

Convention de prestation avec Cavignac et Saint-Mariens pour le fauchage de sites communautaires (Zones d'activités).

Convention de prestation / mise à disposition d'une nacelle pour l'installation des illuminations de Noël (Cavignac, Cézac, Civrac de Blaye, Laruscade, Marsas, St-Mariens, St-Savin et St-Yzan de Soudiac) :

Afin de réaliser des économies d'échelle, la CCLNG a loué, pour deux mois pleins, un camion nacelle (besoin pour les communes du STC en janvier 2018). Il a été proposé aux communes membres de la CCLNG de mutualiser la location de ce véhicule pour l'installation et le retrait de leurs illuminations.

LACS DU MOULIN BLANC

Du fait du retrait de la Commune de St-Christoly de Blaye du périmètre de la CCLNG, cette dernière n'assure plus la gestion de la Base de Loisirs des Lacs du Moulin-Blanc. Dans ce cadre un agent des services techniques de la CCLNG a été muté à la Communauté de Communes de Blaye.

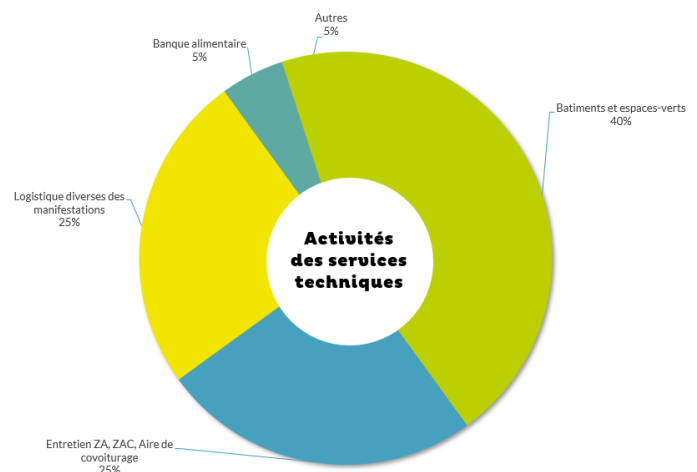
PATRIMOINE

En **2017**, la CCLNG intègre un nouveau site à son patrimoine :

- Le Bâtiment « **AMSADHG** » (second site) situé rue de Marjolleau, à St-Savin

ACTIVITES DES SERVICES TECHNIQUES

Répartition des missions des services techniques



MARCHE DE VOIRIE

► Maîtrise d'ouvrage déléguée et maîtrise d'œuvre de travaux communaux.

26 chantiers de travaux de voirie réalisés pour **8 communes + CCLNG** pour un montant total de **481 573,68 € TTC**, soit **↘ 22,79 %** par rapport à 2016.



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Contrôles de bon fonctionnement (campagne 2012-2018)

► Chiffres clés

22 installations contrôlées sur la commune de Saint-Savin dans le cadre de la campagne obligatoire des contrôles de bon fonctionnement

66 contrôles de bon fonctionnement dans le cadre des ventes

71 Examens de conception (neuf et réhabilitation, instructions des dossiers de demande d'installation d'un assainissement non collectif)

34 contrôles de la bonne exécution des travaux d'assainissement non collectif



TOURISME

ACTIVITE GENERALE DE L'OFFICE DE TOURISME

> Chiffres clés

1372 personnes renseignées

6 expositions artistiques, pour une fréquentation d'environ **240** visiteurs pour les expositions.

62 participants aux balades pédestres découverte avec l'association Pétronille dans le cadre des Sorties Grand Public du CD33.

94 enfants ont participé au programme d'ateliers nature, « les Jeudis de la nature », au Moulin de Charlot à Marcenais et au chemin buissonnier de Saint Yzan de Soudiac.

EVENEMENTS

L'Office de Tourisme a créé deux nouveaux événements en 2017, afin de proposer des temps forts hors saison et en lien avec des thématiques touristiques liées au territoire ou encore pour fédérer des acteurs locaux.

> **Fête de la Nature** à Donnezac, qui a réuni **100** personnes. Le programme proposait des balades, une balade contée, des ateliers cuisine, un espace lecture, un spectacle conté, des ateliers créatifs ... Cet événement tout public entrainé dans le cadre de l'événement national « La Fête de la nature » pour laquelle la manifestation de l'Office de Tourisme a été labellisée.



> **Envol, entre Ciel et Terre** à Saint Savin qui a réuni **250** personnes. Cet événement, gratuit de plein air, a permis de fédérer la Ferme du Ciel de Laruscade, le Club d'aéromodélisme de Saint Savin et l'association Les P'tits Loupiots de Saint Savin. Le programme proposait des ateliers enfants, des simulateurs de vol, des démonstrations de vols d'aéromodélisme et de drones ...

Tout au long du mois d'octobre autour de l'exposition « A la recherche de l'Oiseau Blanc » accueilli à l'Office de Tourisme à Saint Savin en lien avec l'événement, se sont articulées plusieurs animations :

- Deux soirées conférences suivies d'une projection de film ont été proposées à la Communauté de communes, réunissant **45** personnes.

- Des ateliers pendant les vacances scolaires proposés gratuitement au public famille, avec un atelier d'origami, une projection de film, des ateliers 3D, en partenariat avec le Chai 2.0. Au total **44** enfants ont participé à l'ensemble des animations.



COMMUNICATION ET EDITIONS

> Chiffres clés

Page Facebook (publications de l'Office de Tourisme)

19792 personnes atteintes (= personnes uniques ayant vu les publications)

40 publications (incluant les publications par les partenaires partagées)

3700 le chiffre le plus élevé de personnes atteintes pour une seule publication (ENVOL) avec **160** clics et **116** réactions.

Site Internet (du 23 août, date de mise en place de l'analyse statistique) au 31 décembre.

619 visiteurs uniques (utilisateurs) sur le site Internet de l'Office de Tourisme

ACTIONS EN COLLABORATION DES 4 OFFICES DE TOURISME DE LA HAUTE GIRONDE

L'année **2017** a marqué un tournant dans le domaine du tourisme par la validation de la candidature des Offices de Tourisme de la Haute Gironde à l'appel à projet du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine « Nouvelle Organisation Touristiques des Territoires » N.O.T.T.



Les quatre Communautés de communes de la Haute Gironde ont travaillé en collaboration pour le dépôt de la candidature NOTT auprès de la région. Cette nouvelle organisation a nécessité d'établir un diagnostic touristique du territoire et de proposer une nouvelle organisation partagée entre les 4 Offices de Tourisme. La validation de la candidature a permis aux 4 Offices de Tourisme de se réunir sous une nouvelle bannière touristique **Blaye, Bourg Terres d'estuaire** et aux communautés de communes d'adopter une nouvelle organisation pour les projets touristiques communs. Ainsi, l'Office de Tourisme de Blaye a été désigné pilote du projet et M. Pierre Joly, Vice-Président de l'Office de Tourisme de Bourg, élu référent.

Les 4 communautés de communes ont signé une convention de partenariat définissant les rôles de chacun, l'organisation prévue avec la mise en place des différentes instances, la répartition financière, le plan d'actions 2018.

Les principaux objectifs de ce projet sont de :

- Réhabiliter la route verte, route touristique ;
- Structurer le territoire ;
- Donner plus de notoriété au territoire ;
- Promouvoir ensemble le territoire avec des outils de promotion commun etc.



ACTIONS ENVERS LES PRESTATAIRES

➤ Organisation d'une réunion d'information sur les sites d'avis en collaboration avec les 4 OT de Haute Gironde et Gironde Tourisme.

➤ **Organisation d'un temps de rencontre des prestataires hébergeurs et acteurs touristiques** pour présenter la saison et favoriser les échanges.

MISE EN APPLICATION DE LA TAXE DE SEJOUR

➤ **La Taxe de séjour en chiffres**

7237€ collectés pour l'ensemble des hébergements

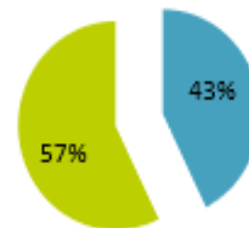
23 meublés de tourisme

12 chambres d'hôtes

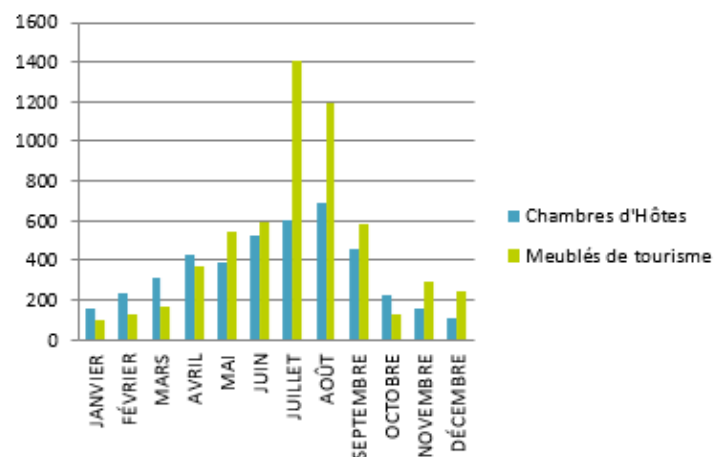
10065 nuitées réparties comme suit : **57%** en meublés de tourisme, **43%** en chambres d'hôtes

Etat des reversements

■ Chambres d'hôtes ■ Meublés de tourisme



Nombre de nuitées par mois



CULTURE

SOUTIEN DES ACTEURS CULTURELS LOCAUX

Dans le cadre de son **dispositif d'accompagnement des acteurs et associations culturelles**, le Centre Intercommunal d'Action Culturelle a créé plusieurs partenariats sur l'année 2017 avec :

- L'association Saturne pour le projet des bibliothèques Portraits ;
- L'Association Move Up pour une aide sur la communication d'un concert solidaire ;
- Ecole de musique Polysons pour la création d'un stage Manouche et l'accueil d'un spectacle ;
- P2J avec des actions sur le territoire et un partenariat autour de l'événement Instants Nomade ;
- Rencontre des écoles de musique lors de la journée de la Petite Enfance et d'une initiation musicale autour d'un apéro-concert ;
- Rencontre de la Compagnie 16ans d'écart avec création des résidences...
- Travail avec des associations autour d'animations : Club de gym de Cézac, Arts et loisirs à Civrac de Blaye, collectifs d'association pour la Nuit des étoiles.

SOUTIEN A L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

➤ Chiffres clés

177 bénéficiaires des Chèques Musique (370€ par jeune du territoire s'inscrivant dans l'une des 3 écoles de musique du territoire) sur l'année 2016 / 2017 (193 sur l'année 2015 / 2016, soit **▼ 8,30%** (baisse en lien avec le départ des 5 communes)

- Participation des trois écoles de musique à la Fête de la Petite Enfance à Saugon (juin) à Saint Yzan de Soudiac

ANIMATIONS CULTURELLES

➤ Chiffres clés

440 spectateurs aux **apéros concert** dans le cadre des « Petites scènes », en partenariat avec l'IDDAC, en mars et novembre, sur les communes de Civrac de Blaye, Donnezac et Cézac

1500 participants au festival **Péripécirque**, organisé en partenariat avec le Champ de Foire, avec une participation de 8 écoles

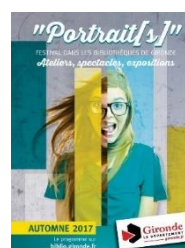
400 personnes ont participé à la **Nuit des Etoiles** à Marsas

100 personnes ont participé au spectacle d'arts de rue « Les Passes Tressées » à Saint Mariens



LECTURE PUBLIQUE – ANIMATION DU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES

☞ De septembre à décembre **2017**, le réseau des bibliothèques a organisé, un projet pluridisciplinaire « Portraits vous bien » dans le cadre de l'opération départementale.



Sur le thème « Portraits de territoire », dans les bibliothèques, animations, expositions, ateliers d'écriture/ ateliers photos / ateliers musiques et création de vidéos se sont succédés avec l'illustrateur Régis Lejonc, Hubert Chaperon, le collectif « Je suis noir de monde », l'association Asques et

d'ailleurs, l'association Saturne et l'école de musique des Hauts de Gironde ...

Une restitution du projet a eu lieu le 24 novembre avec **150** participants.

➤ Gestion du fonds et mutualisation du fonds intercommunal : acquisition de 250 ouvrages répartis dans les 6 bibliothèques et création d'un moyen d'animation collectif à destination des enfants fréquentant chaque bibliothèque.

MEDIATION - EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

☞ Signature le 16 mars 2017 d'un Contrat Territorial en Education Artistique et Culturelle « Les Traversées Imaginaires » pour trois ans, entre la CCLNG et la ville de Saint André de Cubzac, en partenariat avec la DRAC et le Département de la Gironde, avec notamment comme objectif la co-construction d'un parcours d'éducation artistique et culturelle de l'enfance et de la jeunesse, autour des arts du cirque.



S'appuyant sur les rencontres, les pratiques et les connaissances, 4 parcours ont été mis en place avec des artistes professionnels en 2017 :

➤ **Parcours Théâtre d'objets** « Objets décalés » pour 6 classes de cycle 3 (CM1/CM2/6ème), dont 6 à 8 heures de pratique artistique, 2 spectacles, restitution avec une exposition des travaux de vernissage (novembre/juin).

➤ **Parcours Cirque** « Tout un cirque ! » pour 8 classes de cycle 2 (CP/CE1 et CE2) et 2 ALSH dont 6 heures de pratique artistique, 2 spectacles, restitution avec création affiche et bord de scène (octobre/juin) ;

➤ **Parcours Conte Musical** « Maman Baleine » pour 9 classes de cycle 1 (TPS/PS-MS-GS) + 3 groupes Petite Enfance 0-4 ans dont 3 heures de pratique artistique, 1 spectacle (octobre/mai)



➤ **Parcours Arts visuels** pour 4 classes avec la Résidence de Nicolas LUX, photographe (septembre à décembre 2017).

➤ Le CIAC a également organisé un séminaire « sensibilisation à l'EAC pour la petite enfance » en partenariat avec la CALI et l'IDDAC pour les enseignants, animateurs, professeurs des écoles de musique et bibliothécaires.

➤ Chiffres clés

17 000€ de subventions allouées par la **DRAC**

7 158€ de subventions allouées par le **Conseil Départemental de la Gironde**

2 000€ de subventions allouées par **l'Iddac**

ENFANCE JEUNESSE SPORTS

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

► Chiffres clés

225 jours d'ouverture, soit 2475 heures.

65 enfants accueillis dont 1 suivi par la PMI et 1 enfant en placement familial.

43 307 heures de présence soit l'équivalent de l'année 2016

78,24% de taux d'occupation réel (82,93 % facturé).

36 enfants ayant une tarification inférieure à 1€.

► **Réalisation d'un projet autour de la semaine du goût** avec visite de l'atelier d'un boulanger, dégustation et jeux olfactifs au sein de la MPE.

► **Atelier d'arts plastiques** et animation par une conteuse professionnelle tout au long de l'année avec un spectacle commun autour des réalisations des enfants.

► **Baby gym pour l'éveil corporel et la découverte du corps.**



HALTE GARDERIE ITINERANTE

► Chiffres clés

202 jours d'ouverture, soit 1616 heures

67 enfants inscrits

13688 heures de présence

81,56% de taux d'occupation réel (83,69 % facturé)

45 enfants ayant une tarification inférieure à 1€ (52 en 2016)

► **Dans le cadre du projet de lutte contre les stéréotypes** (mis en place avec le RAM et l'ALSH maternel) :

► **Matinée atelier créatif** avec confection de masque et de costumes (mars 2017)

► **Défilé déguisé** sur le thème des métiers (mai 2017)

► **Intervention d'un ludothécaire** une fois par mois.

► **Organisation de deux sorties cinéma** proposées aux familles et aux assistantes maternelles (en collaboration avec le RAM)

► **Journée de fête de fin d'année** (juin 2017) HGI et RAM : ateliers pour petits et grands, parcours moteur et pique-nique partagé.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

► Chiffres clés

178 jours d'ouverture

1262 nombres de contacts dont 178 assistantes maternelles et 202 familles différentes.

58 assistantes maternelles différentes ayant participé aux animations dont 31 de manière régulière (3 à 4 fois/mois).

► **Temps d'animation 'ludothèque'** avec 2 interventions en matinée par mois sur 5 mois, en collaboration avec l'association « La bonne pioche ».

● **En collaboration avec la HGI et l'ALSH maternel, ateliers créatifs** de confection de masques et de costumes (mars) et **défilé déguisé sur le thème des métiers (mai)** dans le cadre du projet commun de lutte contre les stéréotypes Garçons/Filles.

► **Deux Soirées thématiques** à destination des parents et des assistantes maternelles, animées par une psychopédagogue : « Le jeune enfant et la propreté : comment l'accompagner ? », « Opposition, pleurs et crises de colère : comment traverser ces moments difficiles. »



► **Quatre sessions de formations à destination des assistantes maternelles** dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF) : Certificat Sauveteur Secouriste du Travail (2 sessions), Apprentissage de la langue des signes, S'occuper d'un nourrisson de 0 à 1 an.

- **En collaboration avec les 3 RAM de Haute Gironde :**
 - organisation d'une balade contée et sensorielle sur le site des Terres d'oiseaux à Braud et Saint Louis pour les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles,
 - organisation d'une Conférence-débat à destination des assistantes maternelles sur le thème « Accueillir et accompagner les émotions des tout petits », à l'occasion de la journée nationale des Assistantes Maternelles.

JOURNEE DE LA PETITE ENFANCE

Journée festive à destination des enfants du territoire âgés de 0 à 6 ans et, par extension, de leurs familles, le samedi 10 juin 2017, à Saint-Yzan-de-Soudiac.

Nombre de familles participantes
108 enfants **171** familles

Origine géographique des participants
88 CCLNG **11** Haute Gironde **9** Autres

PROJET MICRO-CRECHE

Suite à l'étude sur les besoins d'accueil collectif des enfants de 0-3 ans, menée avec l'OGIAPE, a été confirmée l'opportunité de la construction d'une micro-crèche, à proximité de la gare de Saint-Yzan-de-Soudiac / Saint-Mariens, pouvant accueillir jusqu'à 10 enfants. L'étude, et les échanges avec les partenaires (CAF, PMI), ont aussi mis en évidence l'intérêt de créer un espace supplémentaire afin de développer un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) permettant de mettre en place des actions d'accompagnement et d'aide à la parentalité.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

➤ Chiffres clés

100 jours d'ouverture Saint-Yzan-de-Soudiac et Saint-Christoly-de-Blaye / **42** à Marcenais
319 familles inscrites ↘ **21%** (404 familles en 2016) représentant **459** enfants ↘ **25%** (613 enfants en 2016)
4823 journées enfants ↘ **21%** (6082 familles en 2016) réparties comme suit :
 - Saint-Yzan-de-Soudiac : **1989** ; Saint-Christoly-de-Blaye : **1343** ; Marcenais : **1491**.

Faits marquants :

- **Réorganisation du fonctionnement des A.L.S.H** avec une restauration des enfants fréquentant l'A.L.S.H de Saint-Christoly-de-Blaye, au restaurant scolaire de Saint-Yzan-de-Soudiac
- **Réorganisation des circuits de bus** à compter de janvier 2017 pour adaptation à la réduction du périmètre de la CCLNG
- **Révision des prix du marché d'animation** pour permettre à l'attributaire du marché de faire face à la baisse de fréquentation
- **Fermeture de l'ALSH situé à MARCENAI**s durant le mois d'août et de celui de Saint-Christoly-de-Blaye durant les vacances d'automne
- **Fonctionnement uniquement sur l'A.L.S.H** de Saint-Yzan-de-Soudiac durant les congés de Noël
- **Lancement des recherches de terrain** pour l'éventuelle construction d'un nouvel A.L.S.H élémentaire, en substitution de celui de Saint-Christoly-de-Blaye. Deux sites potentiels identifiés à Cézac et à Marcenais

FORUM JOB d'ETE ET DE L'APPRENTISSAGE



Ce Forum a pour but de permettre aux jeunes âgés de plus de 16 ans d'accéder sur un même lieu à des offres d'emploi, à des rencontres avec des employeurs, à des informations sur les formations, etc. Il se déroule tous les ans sur un territoire différent. Celui-ci s'est déroulé le **samedi 1er avril 2017 à Etauliers**.

➤ Chiffres clés

464 personnes accueillies
36 offres collectées

SPORTS VACANCES

Dans le cadre du dispositif du département, trois sessions de 5 jours de sports vacances ont été organisées au gymnase de Saint Yzan de Soudiac sur les vacances :

- d'hiver pour les 8-12 ans, avec pour fil conducteur les jeux d'opposition (escrime) et une sortie au bowling de Sainte Eulalie ;
- d'été pour les 11-16 ans, avec pour fil conducteur le handball et une sortie aux Antilles Jonzac ;
- d'automne pour les 11-15 ans, avec pour fil conducteur le hockey et une sortie aux Girondins de Bordeaux/Hockey sur gazon.

> Chiffres clés

66 jeunes ont participé aux sport vacances
30,30% de filles se sont inscrites, soit 20
69,70% de garçons se sont inscrits, soit 46
23 jeunes résident sur la commune de Laruscade, **9** de Saint Yzan de Soudiac **6** de Cézac et **6** de saint Mariens
1844€ budget de l'ensemble des sorties.



L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET LA POLITIQUE JEUNESSE

Poursuite de la réflexion visant à la mise en place d'un Espace de Vie Sociale (EVS) sur le territoire. Un Espace de Vie Sociale est un lieu équipé pour l'animation de la vie locale. Son projet social prévoit des actions permettant le renforcement des liens sociaux et familiaux, la coordination des initiatives ainsi que le lien intergénérationnel. La CCLNG a mené, en partenariat avec la CAF, une consultation d'associations locales qui pourraient s'intégrer dans ce dispositif en vue de la création d'un EVS unique sur le territoire ayant fonction de coordination des associations menant des actions répondant aux objectifs affectés à ce type de structure. Trois associations ont ainsi été identifiées : Imaginarium à Donnezac, Culture & Sports à Saint-Savin, et Temps Libre à Saint-Yzan-de-Soudiac.

PROJET EDUCATIF

Le **projet éducatif définit les orientations et les actions menées par le service Petite Enfance** (Lieu Multi-Accueil, Halte-Garderie Itinérante, RAM) pour assurer un accueil et un accompagnement de **qualité des familles**. Il s'appuie sur les **valeurs éducatives de la Communauté de communes, partagées par les professionnels de la Petite Enfance**.

C'est un outil essentiel et une référence dans le travail d'accueillant. Il sert de base de travail et de référence pour les professionnels œuvrant au sein des structures.

C'est un **outil qui permet à chacun de travailler et d'adopter une attitude cohérente avec les autres membres de l'équipe dans l'intérêt des enfants et des parents du territoire**.

Y sont rappelées les missions des services Petite Enfance de la CCLNG :

- ▶ Favoriser le développement harmonieux de l'enfant en étant attentif à l'individu et au groupe ;
- ▶ Veiller au respect des familles dans leur différence et leur singularité ;
- ▶ Accompagner les parents dans leur fonction parentale.

Toutes les structures du service Petite Enfance mettent en place des outils différents pour mener à bien ces missions. Pour ce faire, chacune d'entre elle a élaboré un projet pédagogique qui définit les modalités de l'accueil de l'enfant et de la famille, la place et le rôle de chacun en fonction de sa spécificité.

Si les moyens sont différents d'un service à l'autre, les valeurs et les orientations éducatives s'appuient sur un socle commun : le projet éducatif du service Petite Enfance.

Celui-ci se définit sous 4 axes :

- ▶ **l'accompagnement individualisé des familles**
- ▶ **l'intérêt de l'enfant** au centre des actions
- ▶ la **formation et l'implication des professionnels** de la Petite Enfance au service de l'accueil des enfants et des familles
- ▶ **l'accompagnement à la professionnalisation** des professionnels de l'accueil individuel.

ETUDE INFRASTRUCTURES SPORTIVES / COMPETENCE SPORT

Lancement, en mars, d'une étude d'opportunité sur le développement de l'offre d'équipements et d'activités sportives de la CCLNG. Cette étude, confiée au bureau d'études spécialisé « Ingénierie Sportive et Culturelle » (ISC) porte sur les équipements sportifs ainsi que sur les pratiques sportives actuelles et futures du territoire :

- ▶ **l'évaluation des besoins** en réalisant un état des lieux,
- ▶ **l'établissement d'un diagnostic**,
- ▶ **formulation de propositions concrètes** en terme de besoins et de modes de gestion.

L'étude a dressé un état des lieux technico-financier des équipements présents sur le territoire. Elle a aussi mis en valeur que l'offre d'équipements sportifs sur le territoire de la CCLNG est de 3,37 équipements pour 1 000 habitants, en dessous de la moyenne départementale et des intercommunalités de la même strate de population, confirmant la nécessité d'une action volontariste en la matière.

En matière de pratique sportive, a été mis en évidence un nombre significatif de licenciés dans certaines disciplines sportives pourtant absentes du territoire (handball, rugby).

En décembre, le Conseil Communautaire a décidé une stratégie de définition d'une compétence sportive communautaire,

- **Transfert des équipements sportifs** pour les communes qui le souhaitent ;
- **Construction d'une Plaine des Sports** communautaire en lien fonctionnel avec le futur lycée, et dont les structures sportives seront dimensionnées en fonction des équipements déjà transférés par les communes ;
- **Construction de salles spécialisées** en lien fonctionnel avec les gymnases des collèges ;
- Les communes conservent leurs compétences en matière de soutien aux associations et d'animation.

Sur cette base, a été décidé le lancement d'une consultation des communes sur le principe de la mise en œuvre de la gestion des équipements sportifs de leur commune par la CCLNG, permettant d'engager un travail d'évaluation technico-financière de chacun d'entre eux.

CIAS

LES SERVICES

► Le service d'aide alimentaire

► Chiffres clés

470 personnes (315 adultes et 155 enfants)
175 foyers concernés
1485 colis distribués
6 tonnes de denrées collectées lors de la Collecte nationale de la Banque Alimentaire (présence d'environ environ **70** bénévoles)

► Le portage de repas à domicile

► Chiffres clés

114 bénéficiaires (dont 38 inscriptions et 18 départs)
75 inscrits réels environ
19770 repas distribués
De 4€ à 6€ le coût du repas pour la personne la part (6€ pour 27% des bénéficiaires / 5€ pour 70% des bénéficiaires / 4€ pour 3% des bénéficiaires)

► Téléassistance

Chiffres clés

59 bénéficiaires pour une aide annuelle de **6248€**

► Petits travaux à domicile

► Chiffres clés

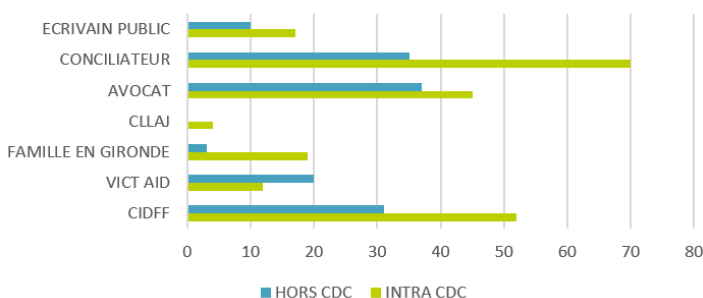
7 bénéficiaires (dont 10 interventions : 6 en plomberie, 1 en serrurerie, 3 en électricité)

► Point d'accès aux droits

► Chiffres clés

355 personnes reçues sur **95** permanences dans l'année

Répartition du nombre de personnes reçues en consultation Point Accès aux Droits



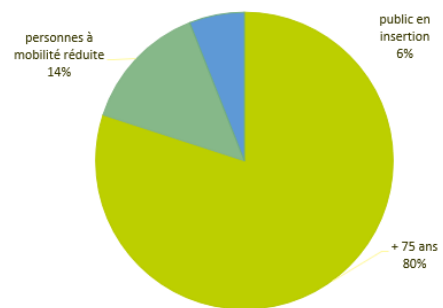
► Transport à la demande

► Chiffres clés

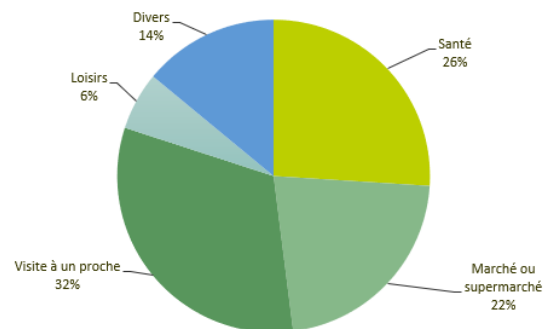
2685 trajets effectués dont **2236** intra CCLNG et communes limitrophes et **449** hors territoire

Le nombre de bénéficiaires s'élève à **331** personnes (pour 40 utilisateurs par mois)

Les catégories de personnes



Motifs de transport



► Location de voiture

► Chiffres clés

241 jours de location (3 bénéficiaires) pour les personnes en insertion via APREVA
188 jours de location (8 bénéficiaires) pour les personnes qui travaillent en situation de précarité via le CIAS

► **Scolarisation des enfants de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage**

Scolarisation d'enfants dans différentes écoles du territoire Latitude Nord Gironde proche de l'aire d'accueil de Cavignac : écoles de Cavignac, St Mariens, St Yzan de Soudiac, Cézac.

LES PROJETS

► **Les violences conjugales**

Initié en 2016, le programme commun Centres Intercommunaux d'Action Sociale du Bourgeois et Latitude Nord Gironde et le Centre Communal d'Action Sociale de St André de Cubzac « Marquez les esprits, frappez fort contre la violence » s'est clôturé autour d'événements sportifs et culturels.

► **Organisation d'une journée Olympiade** le 24 Juin 2017 à la plaine des sports de St André, réalisé en collaboration avec le CCAS de St André de Cubzac avec des initiations sportives.

► **Organisation d'une soirée le 25 Novembre 2017 pour clôturer et faire le bilan de la programmation commune** avec les Centres Intercommunaux d'Action Sociale du Bourgeois et Latitude Nord Gironde et le Centre Communal d'Action Sociale de St André de Cubzac : « Marquez les esprits, frappez fort contre la violence » :

- **Présentation du bilan de la programmation 2016-2017** ;
- **Présentation du bilan d'activité** de Chrystelle Chandelier, intervenante sociale ;
- **Spectacle « Amour Amor »** par la Compagnie Ondes de Choc.

► **Présence d'un public composé de bénévoles, d'habitants, d'intervenants professionnels, de techniciens de collectivités locales, d'élus, de financeurs.**

► **Remise d'un prix de la Fondation de France dans le cadre du programme Dynamiques territoriales- Vendanges d'idées pour la troupe de théâtre participatif Ondes de Choc.**

► **MARPA**

-Demande d'agrément au Département et ajustement du projet, poursuite du groupe de travail.

► **Le Bien vieillir**

-Participation à la charte de solidarité
-Mise en place du forum bien vieillir à St Ciers sur Gironde sur le thème « Sénior, je reste actif ».

► **Contrat Local de santé**

-Engagement et co-animation dans le Contrat Local de Santé Haute Gironde via le CIAS Latitude Nord Gironde.

► **Epicerie solidaire**

Constitution d'un groupe de travail d'élus autour de la mise en place d'une épicerie solidaire, ouverte à tous.

► **Maison partagée**

Visite de maison à rénover dans le cadre du projet de maison partagée qui permet de proposer à des personnes âgées en milieu rural la location d'une maison adaptée sur un mode d'habitat convivial de type colocation.

► **Le logement d'urgence et le logement des jeunes**

-**Accueil de personnes en situation d'urgence** suite à des problèmes de logement ou de violences conjugales hébergées sur une courte durée

-**Sous-Location de 2 logements à des jeunes en insertion** via le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) de la Mission Locale de la Haute Gironde

